

B A S S I N D ' A R C A C H O N

Accueillir la biodiversité dans nos jardins



UNE ÉDITION DU SIBA



Pourquoi ce guide ?



Le Bassin d'Arcachon est un territoire composé de nombreux milieux naturels propices au développement d'une faune, d'une flore et d'habitats riches et diversifiés.

Les communes du SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) ont très tôt pris conscience de la nécessité de stopper l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Elles ont amélioré leurs pratiques et mis en place une gestion différenciée et écologique des espaces. Celle-ci repose sur un délicat équilibre entre une gestion relativement stricte et contrainte de certains espaces communaux et une gestion plus douce et écologique d'autres sites, orientée vers une protection des espèces qui y sont inféodées.

Cette méthode peut aussi parfaitement se décliner dans nos jardins. Ils font partie de la trame verte de notre territoire et fournissent des zones de refuges, d'accueil et de transit pour la biodiversité. Les balcons sont aussi propices à l'accueil de la nature (oiseaux, insectes, plantes, chauves-souris...). Ainsi, grâce aux différentes fiches de ce livret, vous serez incollables sur les espèces locales à valoriser, les espèces dont la plantation est à éviter, les astuces de jardiniers... Devenez acteur de la préservation des paysages du Bassin d'Arcachon en favorisant la biodiversité dans votre jardin !

Ce guide d'accueil de la biodiversité dans les jardins regroupe les expertises des partenaires du SIBA : Département de la Gironde, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Observatoire FAUNA, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Communautés d'agglomérations du Bassin d'Arcachon Sud et Nord.

Vous en souhaitant une belle lecture

QUAND LA NATURE REVIENT, LA VIE VA BIEN !



Sommaire

Pourquoi ce guide?	1	FICHE 9 : Les pièges mortels pour la petite faune	43
Redécouvrez les espèces emblématiques du Bassin d'Arcachon	4	FICHE 10 : Les pollinisateurs du jardin	44
10 idées préconçues sur la nature	5	FICHE 11 : Et les autres insectes?	46
Accueillir la flore locale	9	Permettre la bonne gestion de l'eau	47
FICHE 1 : Valoriser l'existant avec une gestion différenciée et écologique	10	FICHE 12 : Arroser ou non, telle est la question	48
FICHE 2 : Et si on plantait local ?	14	FICHE 13 : Éviter les ravageurs dans mon jardin sans produits chimiques	52
FICHE 3 : Les plantes exotiques envahissantes, pourquoi les bannir de son jardin?	21	FICHE 14 : Pourquoi et comment entretenir sa craste (ou son fossé) ?	54
FICHE 4 : Fleurir son jardin en évitant les pièges	24	FICHE 15 : La bonne gestion de l'eau et le moustique tigre	56
FICHE 5 : La gestion douce des arbres et des haies	26		
Accueillir la faune locale	28	Et pour aller plus loin... le zéro déchet – comment faire son compost et nourrir son jardin sans engrais	57
FICHE 6 : Protéger la vie du sol	29	Une vision globale	59
FICHE 7 : Abrisser la faune dans son jardin	31	Calendrier des actions	60
FICHE 8 : La faune mal-aimée du jardin	41	Ressources utiles	61

REDÉCOUVREZ LES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES PRÉSENTES SUR LES MILIEUX TERRESTRES DU BASSIN !

1 Isoète épineux (*Isoetes histrix*)

2 Hirondelle de fenêtre, Effraie des clochers, Hérisson d'Europe, Martinet noir...

3 Roncole à bulbe (*Romulea bulbocodium*)

4 Spatule blanche, Sarcelle d'hiver, Grèbe castagneux...

5 Lichen pulmonaire (*Lobaria pulmonaria*)

6 Fontinale chevelue (*Dichelyma capillaceum*)

7 Bruyère du Portugal (*Erica lusitanica*)

Courlis cendré, Pluvier argenté, Criquet des salines...

Fluttrier pie, Sterne caugele, Gravelot à collier interrompu...

Écureuil roux, Scarabée rhinocéros, Paoha à deux queues...

Martin-pêcheur, Loutre, Gomphe à pattes noires, Spectre paisible...

Pic noir, Fadet des laïches, Fauvette pithou, Engoulevent d'Europe...

Grue cendrée, Alouette des champs, Vanneau huppé, Campagnol des champs...

Klottonie des marais (*Hottonia palustris*)

Prés salés

Dunes littorales et plages de sable

Val de l'Eyre

Villes et villages

Zones agricoles

Forêts dunaires

Forêts et landes

Domaines endigués

Bancs de sable

Cordyceps militaire (*Cordyceps militaris*)



10 idées préconçues sur la nature

Pour éloigner et repousser certains animaux sauvages que je juge indésirables, j'évite d'avoir de la nature dans mon jardin !

Faux ! Faute d'avoir le choix, les petites bêtes souvent mal-aimées (serpents, rongeurs, insectes...) choisissent de se rapprocher de nos habitations pour s'abriter. En créant des micro-habitats dans nos jardins, comme des tas de bois morts, des petits pierriers ou encore des zones d'herbes hautes, nous offrons un refuge à ces animaux. Si notre jardin ressemble à un terrain de football, la faune n'aura pas d'autres choix que de venir s'abriter sous nos terrasses ou derrière nos volets en bois... La diversité est donc la clé !



J'ai trouvé un animal sauvage en détresse, je peux m'improviser soigneur !

Faux ! Tout d'abord, avant de prendre l'animal, contactez un centre de soins pour la faune sauvage qui

saura vous aiguiller dans les premiers gestes à faire. L'intervention ne sera pas forcément nécessaire selon l'individu. Si vous l'avez déjà récupéré, ne lui donnez ni à manger ni à boire. Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture inadaptée. Pendant son séjour au centre de soins, vous pourrez même avoir de ses nouvelles ! Sur le Bassin d'Arcachon, le Centre de soins LPO Aquitaine situé à Audenge accueille des oiseaux, des mammifères, des reptiles et des amphibiens en détresse (contact : 06 28 01 39 48).

Un jardin qui n'est pas tondu est un jardin sale et non entretenu !



Faux ! La notion de propreté est une conception personnelle. Un jardin peut être sauvage et réfléchi ! Commencez par observer votre

Parfois, nous avons des a priori sur l'inconnu, et la nature en fait souvent partie. Voici une petite liste pour briser nos idées préconçues et porter un autre regard sur notre environnement.

terrain ; son potentiel, ses atouts. Soyez prêts : un jardin sauvage, c'est arrêter d'essayer de tout contrôler et surtout, accepter de se laisser surprendre. Laisser pousser l'herbe n'est pas une preuve de laisser aller, c'est une manière de respecter son environnement en permettant aux espèces animales et végétales de réaliser leur cycle de vie complet. Pour aller plus loin, faites de votre jardin un Refuge LPO.

Je donne du pain aux oiseaux. Ils en raffolent !

Faux ! Le pain ne convient pas aux oiseaux (qu'ils soient sauvages ou domestiques). Ils ne peuvent pas le digérer : il provoque des gonflements dans l'estomac et contient trop de sel. Il engendre des maladies du foie, des problèmes osseux, provoquant une malformation des ailes qui les empêche de voler.



Je vais mettre des ruches dans mon jardin pour aider les abeilles.

Vrai ET Faux ! Vous ne le saviez peut-être pas mais il existe des abeilles domestiques et sauvages. L'Abeille domestique (*Apis mellifera*) est une espèce, comme son nom l'indique, domestiquée par l'Humain et vivant en ruche, contrairement aux abeilles sauvages. Les abeilles domestiques, par le soutien qu'elles reçoivent de l'Humain, ne sont que partiellement concernées par l'érosion du vivant et la disparition des milieux naturels. Cependant, cette espèce, comme les autres pollinisateurs, n'est pas épargnée par les dommages provoqués par les pesticides. Il est possible que les abeilles domestiques viennent concurrencer les abeilles sauvages pour la ressource alimentaire. En revanche, c'est souvent la quantité de ruches et donc la densité d'individus qui peut jouer un



rôle dans cette concurrence. Il est donc préférable de ne pas en installer partout même

si celles-ci restent de bons supports pour se reconnecter à la nature et à l'importance des pollinisateurs.



Les abeilles vont me piquer si je mets trop de plantes nectarifères.

Faux ! De manière générale, les abeilles domestiques sont paisibles et ne piquent pas sans provocation ni dérangement.

Les abeilles sauvages, quant à elles, vivent majoritairement de manière solitaire et ne produisent pas de miel. Elles ne sont pas agressives envers les humains, car elles sont pour la plupart incapables de nous piquer, ne possédant souvent qu'un dard trop faible. On peut donc les laisser venir nicher dans nos jardins.

D'ailleurs, 70% des abeilles font leur nid dans la terre et 30% hors-sol comme dans du bois mort, des tunnels creusés par d'autres insectes ou les fissures des rochers. Or, tous ces habitats potentiels disparaissent (bois mort et vieilles tiges de plantes ramassées...). Elles finissent donc par trouver refuge dans les trous d'aération des fenêtres par exemple. Pour les aider, rien de mieux que de favoriser au jardin des structures légères (monticule de terre nue, murs en pierres disjointes, tiges creuses...).



Ce n'est pas grave si je plante une espèce exotique envahissante. Elle sera présente uniquement dans mon jardin.

Faux ! On distingue les espèces « indigènes » qui se trouvent dans un écosystème de façon naturelle, sans intervention humaine, des « exotiques », introduites de manière volontaire ou involontaire sur un territoire où elles n'étaient pas présentes. La majorité des introductions de plantes se fait de manière volontaire, notamment par l'utilisation de plantes ornementales venant d'autres continents. Les plantes ornementales représentent une grande partie des plantes qui finissent échappées dans la nature. Toutes les plantes exotiques ne deviennent cependant pas envahissantes. Néanmoins aujourd'hui, des plantes exotiques envahissantes peuvent encore être trouvées en jardinerie comme sur internet. Elles présentent un danger pour les écosystèmes. Ces plantes, comme les griffes de

sorcières (*Carpobrotus sp.*) sont capables de s'installer durablement sur le littoral. Elles ont une grande dynamique d'expansion et un fort recouvrement qui peut entraîner l'exclusion d'autres espèces végétales et donc une perte de biodiversité. Il est important de se renseigner sur le caractère invasif des végétaux que l'on souhaite planter dans son jardin. Privilégiez la flore locale souvent méconnue, mais tout aussi belle et diversifiée!



Je ne veux pas de lierre dans mon jardin, c'est un parasite !

Faux ! Le Lierre n'est pas une plante parasite. Enraciné dans le sol, il utilise seulement les arbres ou le mur comme support afin d'accéder à la lumière. Au même titre que le Chèvrefeuille ou le Houblon, le Lierre possède son propre système racinaire et ne dépend pas d'un hôte pour se nourrir. Certains arbres

morts sont par exemple entièrement recouverts de lierre grimpant ! Pour ce qui est des murs, en effet, s'ils possèdent des fissures, le Lierre peut les utiliser et les accentuer avec le temps. Mais il ne peut pas créer lui-même des trous. Sachez également qu'il constitue un bon isolant thermique. Cette plante grimpante est un allié de taille pour la biodiversité : c'est un refuge et une source de nourriture, notamment en automne et en hiver, pour un grand nombre d'araignées, d'oiseaux du jardin, d'insectes et d'autres petits animaux comme la Collète du lierre, une petite abeille sauvage.

Il faut que j'aide les animaux toute l'année.

Vrai ET Faux ! Certaines actions pourraient être contre-productives. En effet, si des espèces telles que les oiseaux de nos jardins, peuvent avoir besoin d'aide alimentaire lors de la saison hivernale, il est fortement déconseillé de nourrir d'autres espèces comme le Hérisson au risque d'appauvrir son alimentation et de le rendre dépendant de nous. De plus, certains individus (cygnes, canards...) peuvent devenir agressifs à proximité du lieu de nourrissage. La faune sauvage se débrouille très bien sans notre aide. Toutefois, vous pouvez proposer une petite gamelle d'eau toute l'année, qui servira tant aux oiseaux qu'aux insectes de votre jardin.



Celle-ci sera à renouveler tous les deux jours pour éviter de devenir un gîte à moustiques.

Tailler fortement un arbre le rend plus fort!

Faux ! Tailler fortement un arbre ne le rend pas plus vigoureux, au contraire. La taille puise dans les réserves indispensables à la survie de l'arbre. L'arbre sera de cette manière plus exposé aux maladies et aux parasites. La taille sévère n'évite pas non plus d'y revenir moins souvent, car elle est généralement perçue par l'arbre comme un stress et provoque le développement de rejets avec la formation de bois mort qu'il faudra gérer.





Accueillir la flore locale



PELOUSE D'ANNUELLES PRÉSENTES SUR LE BASSIN D'ARCAÇON (AIRIAL)

FICHE 1 :

valoriser l'existant avec une gestion différenciée et écologique

Et si l'on sortait des sentiers battus du jardin coupé à ras et monotone pour favoriser la diversité biologique, tout en laissant les insectes et les fleurs sauvages se réappropriés nos jardins ? Oui, c'est possible en mettant en place ce que l'on appelle "la gestion différenciée" de nos jardins, tout comme les services Espaces verts de votre commune ont commencé à le faire.



Cette gestion plus douce et écologique permet de délimiter dans son jardin des espaces à entretenir différemment. Certains seront tondues régulièrement pour permettre nos activités... alors que d'autres espaces, qui n'ont pas besoin d'être forcément très larges, seront fauchés uniquement une fois par an, en pensant à exporter les résidus de fauches qui pourront être valorisés au potager par exemple! On laisse donc tout simplement pousser l'herbe et toutes les plantes présentes dans ces espaces qui seront alors riches de vie.

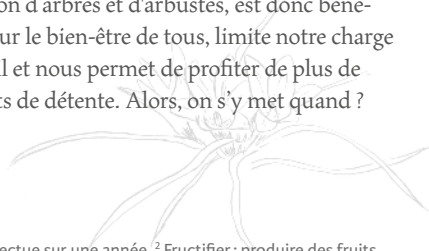
Cette pratique permet un fleurissement naturel. Les fleurs sauvages déjà présentes pourront se développer et produire des graines qui germeront l'année suivante. Une tonte répétitive épuise les ressources en graines des espèces annuelles¹ qui ne germent qu'une fois par an et ont tendance à disparaître l'hiver. Ainsi, si elles n'ont pas eu le temps de fructifier², la banque de graines du sol va s'épuiser et à terme l'espèce ne sera plus présente. Notre jardin perdra alors en diversité végétale.

La gestion différenciée regorge de bénéfices : moins de temps passé à tondre, des jardins plus frais ou encore le développement de la flore sauvage et locale bénéfique pour la biodiversité et également peu gourmande en eau.

De plus, beaucoup de plantes spontanées indigènes sont utiles pour les pollinisateurs, les oiseaux mais également pour l'Humain (plantains, séneçons, coquelicots...). Ces espaces fauchés annuellement permettent donc aux animaux, dont certains sont de véritables aides pour le jardinier, d'y trouver de la nourriture et un refuge.

L'herbe haute présente aussi un avantage indéniable dans un contexte de changement climatique. Laisser pousser l'herbe permet de conserver la fraîcheur dans le sol. Des études mettent en évidence l'effet naturellement protecteur de la hauteur d'herbe contre la chaleur estivale. Plus l'herbe est laissée sans intervention, plus la température au niveau du sol est faible. Des différences importantes, jusqu'à plus de 15°C selon la période, ont été enregistrées entre de l'herbe coupée à ras et l'herbe non coupée. Les prairies laissées au naturel jouent donc le rôle de tampon pendant les périodes les plus chaudes.

Cette gestion éventuellement accompagnée de la plantation d'arbres et d'arbustes, est donc bénéfique pour le bien-être de tous, limite notre charge de travail et nous permet de profiter de plus de moments de détente. Alors, on s'y met quand ?



EN PRATIQUE ?



Exemple d'airial³, ou pelouse rase sableuse colonisée par l'Hélianthème goutte de sang à Andernos-les-Bains



Exemple d'airial³, ou pelouse rase sableuse colonisée par le Thym à Lanton

Le saviez-vous ?

Le Pissenlit est l'une des premières plantes à fleurir au printemps et aussi la dernière en automne. Elle fournit pollen et nectar aux abeilles sauvages et domestiques, bourdons, syrphes, papillons.

Le Code forestier impose une **OLD (Obligation Légale de Débroussaillage)** qui s'applique à notre territoire, dans les zones exposées à un risque d'incendie (proche d'une forêt). Un débroussaillage n'est ni une coupe rase de la végétation, ni un défrichement complet : c'est une limitation du combustible et une mise à distance des strates de végétation entre elles. La gestion différenciée n'est donc pas incompatible avec cette obligation. Selon l'endroit où vous résidez, vous pouvez être contraints de débroussailler. Renseignez-vous auprès de votre commune pour connaître les OLD.



Le mieux est de désigner des espaces, de les délimiter et à la première tonte du jardin au printemps, de ne pas y toucher. Ces espaces peuvent se situer le long d'une bordure, dans des endroits peu utilisés du jardin (arrière du garage ou de la cabane de jardin) ou même au milieu du jardin afin d'y laisser un massif de fleurs sauvages s'exprimer.

Il est possible de différencier l'entretien de plusieurs zones du jardin. Ainsi, vous pouvez définir :

- des zones fauchées fin mai, début juin, après que le cycle de vie des végétaux a été réalisé pour permettre le développement d'une diversité végétale⁴ ;
- des zones fauchées en août-septembre pour offrir des refuges à la faune lors de la saison estivale⁴ ;
- des zones entretenues plus fréquemment pour les espaces utilisés régulièrement (allées, zones de repos...).

perte de diversité floristique. Ils peuvent par exemple être utilisés comme paillage au potager. Il est possible de laisser des zones non tondues tout l'hiver afin d'offrir un refuge hivernal à certaines espèces. Il faudra penser à faucher (au moins une fois par an) et également exporter les résidus de fauche de ces zones pour éviter la colonisation de plantes herbacées plus compétitives, eutrophiles⁵ et d'intérêt ornemental moindre au détriment d'espèces intéressantes et florifères.

Astuce :

L'Ortie est une plante commune des jardins. Elle accueille plus d'une cinquantaine d'espèces d'insectes dont le Vulcain (papillon), qui pond ses œufs au revers de ses feuilles. Le purin produit à partir de ce végétal est riche en azote. C'est aussi un répulsif à insectes et un accélérateur de compost. Fauchez votre Ortie courant du mois d'août et mettez-la dans l'eau. Votre purin sera prêt pour le printemps suivant.



³ Airial : dans les Landes se rapporte à un espace ouvert avec une végétation rase type pelouse, un ou deux chênes et une habitation.

⁵ Plante eutrophile : plante qui aime un milieu présentant des substances nutritives en surabondance.

JARDIN TRADITIONNEL MINÉRAL
MOINS FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

Haie de Laurier palme
(*Prunus laurocerasus*)

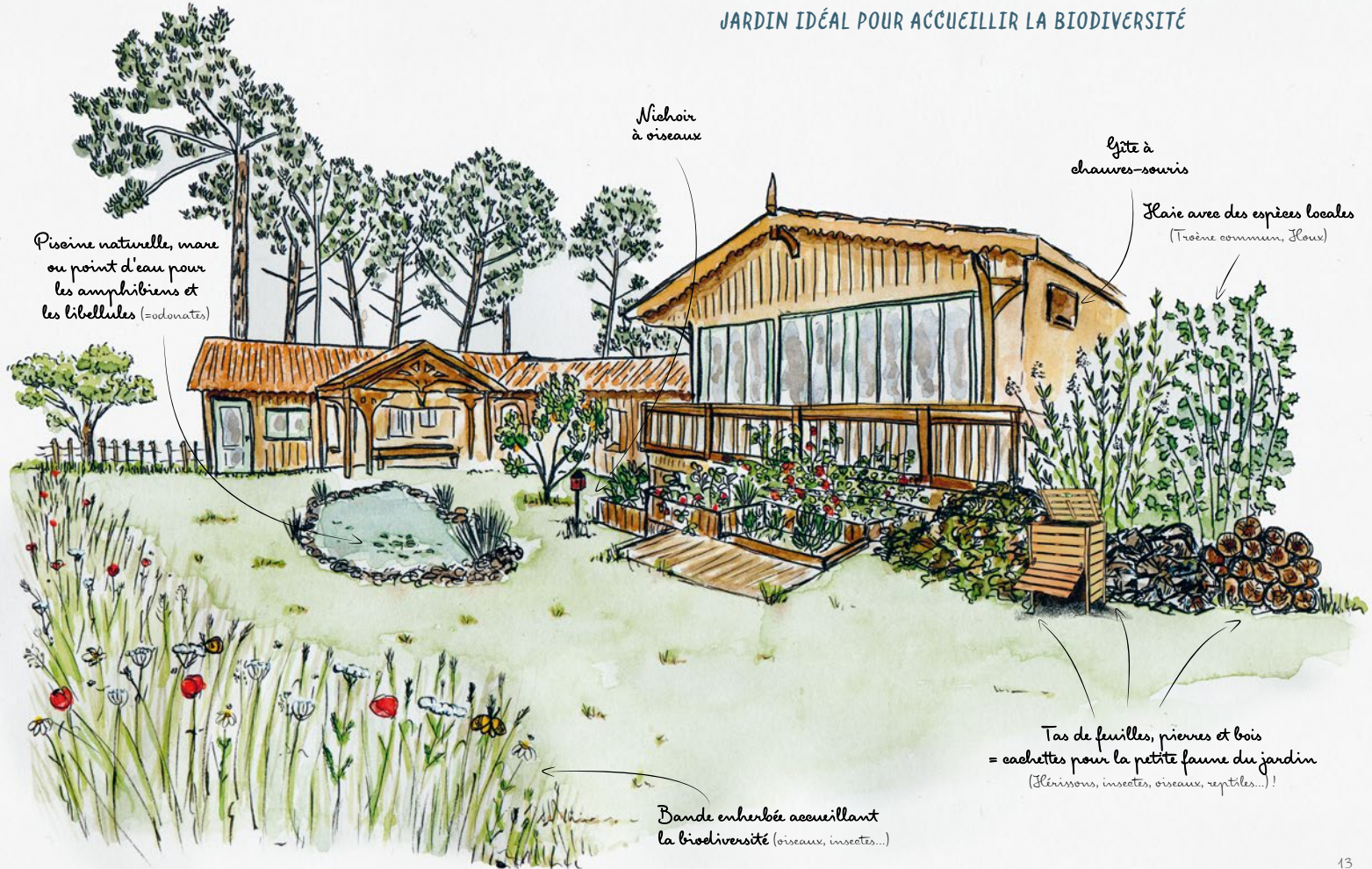
Haie de Thuja
(*Thuja sp.*)



Sol en gravier, goudron
et/ou béton

Plantes
d'ornement exotiques

JARDIN IDÉAL POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ



FICHE 2 :

et si on plantait local ?

Le jardinage est un plaisir pour un grand nombre de personnes. Cette activité peut être la parfaite occasion pour valoriser les paysages du Bassin d'Arcachon. Ainsi, pour accueillir la biodiversité locale dans nos jardins, l'important est de planter les bonnes espèces aux bons endroits, c'est-à-dire des espèces qui seront adaptées aux conditions locales : sol, climat, exposition... Elles seront souvent moins gourmandes en eau et profiteront à la faune locale. Cette action permettra également d'anticiper les restrictions d'eau se faisant plus prégnantes avec le changement climatique et les sécheresses estivales.



Bruyère Cendrée
(*Erica cinerea*)



Helianthème tacheté
(*Tuberaria guttata*)

PALETTE VÉGÉTALE POUR UN JARDIN DIFFÉRENCIÉ AUX COULEURS DU BASSIN D'ARCACHON



Camomille mixte
(*Cladanthus mixtus*)



Narcisse géant
(*Narcissus gigas*)

LES HERBACÉES

Bryère cendrée (*Erica cinerea*)



Famille : <i>ERICACEAE</i>	Hauteur : 0,15 à 0,6 m
Floraison : juin à octobre	Couleur : rose
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Sabline des montagnes (*Arenaria montana*)



Famille : <i>CARYOPHYLLACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 0,3 m
Floraison : mai à juillet	Couleur : blanc
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*)



Famille : <i>CISTACEAE</i>	Hauteur : 0,05 à 0,4 m
Floraison : mai à août	Couleur : jaune
Exposition : soleil	Cycle : annuelle

Callune (*Calluna vulgaris*)



Famille : <i>ERICACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 0,6 m
Floraison : juillet à octobre	Couleur : rose
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*)



Famille : <i>CISTACEAE</i>	Hauteur : 0,2 à 1 m
Floraison : mai à juin	Couleur : blanc
Exposition : soleil (supporte l'ombre)	Cycle : vivace

Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)



Famille : <i>LAMIACEAE</i>	Hauteur : 0,02 à 0,2 m
Floraison : mars à mai	Couleur : rose
Exposition : soleil	Cycle : vivace

Canche flexueuse (*Avenella flexuosa*)



Famille : <i>POACEAE</i>	Hauteur : 0,15 à 0,8 m
Floraison : juillet à août	Couleur : vert, rouge
Exposition : mi-ombre	Cycle : vivace

Bugle rampant (*Ajuga reptans*)



Famille : <i>LAMIACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 0,3 m
Floraison : avril à juillet	Couleur : bleu
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)



Famille : <i>LAMIACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 0,3 m
Floraison : mars à mai	Couleur : bleu
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Molinie bleue (*Molinia caerulea* subsp. *caerulea*)



FAMILLE : <i>POACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 1,5 m
Floraison : juillet à septembre	Couleur : bleu
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Mauve sauvage (*Malva sylvestris*)



Famille : <i>MALVACEAE</i>	Hauteur : 0,3 à 1,2 m
Floraison : juin à septembre	Couleur : rose
Exposition : soleil	Cycle : vivace

Coquelicot (*Papaver rhoeas*)



Famille : <i>PAPAVERACEAE</i>	Hauteur : 0,15 à 0,6 m
Floraison : mai à juillet	Couleur : rouge, rose
Exposition : soleil	Cycle : annuelle

Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea* subsp. *virgaurea*)



Famille : <i>ASTERACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 1,5 m
Floraison : juillet à octobre	Couleur : jaune
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Compagnon blanc (*Silene latifolia*)



Famille : <i>CARYOPHYLLACEAE</i>	Hauteur : 0,3 à 1,2 m
Floraison : avril à juillet	Couleur : blanc, rose
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)



Famille : <i>ROSACEAE</i>	Hauteur : 0,05 à 0,5 m
Floraison : mai à septembre	Couleur : jaune
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace

Trèfle incarnat (*Trifolium incarnatum* var. *molinierii*)



Famille : <i>FABACEAE</i>	Hauteur : 0,1 à 0,3 m
Floraison : mai à juillet	Couleur : rose
Exposition : soleil	Cycle : annuelle

Souchet allongé (*Cyperus longus*)



Famille : <i>CYPERACEAE</i>	Hauteur : 0,6 à 1,5 m
Floraison : juin à septembre	Couleur : marron
Exposition : soleil à mi-ombre	Cycle : vivace



LES ARBRES ET ARBUSTES

Tamaris de France (*Tamarix gallica*)



Famille : <i>TAMARICACEAE</i>	Hauteur : 1 à 6 m
Floraison : mai à septembre	Couleur : blanc, rose
Feuillage : caduc	

Arbousier (*Arbutus unedo*)



Famille : <i>ERICACEAE</i>	Hauteur : 1,5 à 5 m
Floraison : octobre à janvier	Couleur : blanc
Feuillage : persistant	

Prunellier (*Prunus spinosa*)



Famille : <i>ROSACEAE</i>	Hauteur : 0,5 à 3 m
Floraison : avril	Couleur : blanc
Feuillage : caduc	

Chêne vert (*Quercus ilex*)



Famille : <i>FAGACEAE</i>	Hauteur : 3 à 20 m
Floraison : avril à mai	Couleur : jaune
Feuillage : persistant	

Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*)



Famille : <i>FAGACEAE</i>	Hauteur : 1,5 à 20 m
Floraison : mai à juin	Couleur : jaune
Feuillage : caduc	

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)



Famille : <i>FAGACEAE</i>	Hauteur : 10 à 30 m
Floraison : avril à mai	Couleur : jaune
Feuillage : caduc	

Bourdaïne (*Frangula alnus*)



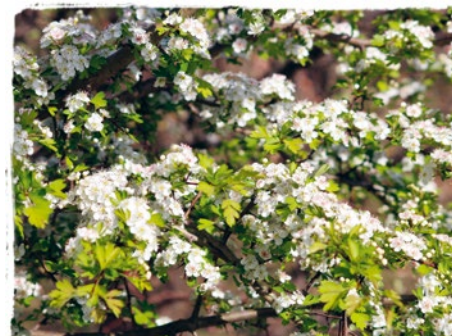
Famille : <i>RHAMNACEAE</i>	Hauteur : 1 à 3 m
Floraison : mai à septembre	Couleur : jaune
Feuillage : caduc	

Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)



Famille : <i>FABACEAE</i>	Hauteur : 0,3 à 3 m
Floraison : avril à juillet	Couleur : jaune
Feuillage : caduc	

Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)



Famille : <i>ROSACEAE</i>	Hauteur : 2 à 10 m
Floraison : mai	Couleur : blanc
Feuillage : caduc	

Houx (*Ilex aquifolium*)



Famille : <i>AQUIFOLIACEAE</i>	Hauteur : 1 à 10 m
Floraison : mai à juin	Couleur : blanc
Feuillage : persistant	

Bryère à balais (*Erica scoparia*)



Famille : <i>ERICACEAE</i>	Hauteur : 0,4 à 1 m
Floraison : mai à juillet	Couleur : vert
Feuillage : persistant	

Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)



Famille : <i>FABACEAE</i>	Hauteur : 0,3 à 2 m
Floraison : février à avril	Couleur : jaune
Feuillage : persistant	

Bouleau (*Betula pendula*)



Famille : *BETULACEAE* Hauteur : 5 à 30 m
Floraison : avril à mai Couleur : jaune
Feuillage : caduc

Cormier (*Sorbus domestica*)



Famille : *ROSACEAE* Hauteur : 5 à 20 m
Floraison : avril à juin Couleur : blanc
Feuillage : caduc

Viorne obier (*Viburnum opulus*)



Famille : *ADOXACEAE* Hauteur : 2 à 4 m
Floraison : mars à mai Couleur : Vert
Feuillage : caduc

Troène commun (*Ligustrum vulgare*)



Famille : *OLEACEAE* Hauteur : 1 à 4 m
Floraison : mai à juin Couleur : blanc
Feuillage : caduc

Sureau noir (*Sambucus nigra*)



Famille : *ADOXACEAE* Hauteur : 1 à 10 m
Floraison : mai à juin Couleur : blanc
Feuillage : caduc

Pin maritime (*Pinus pinaster*)



Famille : *PINACEAE* Hauteur : 20 à 30 m
Floraison : avril à juillet
Feuillage : persistant

FICHE 3 :

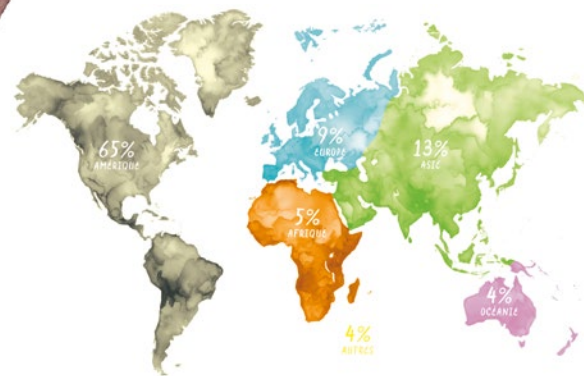
les plantes exotiques envahissantes, pourquoi les bannir de son jardin?

Quand on plante des espèces exotiques ornementales achetées en jardinerie, on ne pense pas au fait que ce petit geste puisse avoir de grandes conséquences sur notre environnement local. Et pourtant...

« Une plante exotique envahissante - ou plante invasive - est une plante introduite par l'Homme (volontairement ou fortuitement) hors de son aire de répartition naturelle. Sa naturalisation et sa propagation en milieu naturel menacent la biodiversité des écosystèmes dans lesquels elle s'est établie »

(Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique).

La plupart des plantes exotiques envahissantes recensées sur notre territoire sont originaires d'Amérique du Nord. Cela reflète bien la similitude de nos climats et l'intensité des échanges entre nos deux contrées. Un grand nombre d'espèces est issu d'introductions ornementales.



Le processus par lequel une plante exotique va devenir « invasive » se déroule en trois étapes : **l'introduction** sur le territoire d'accueil, **la naturalisation**, puis **la propagation** sur le territoire.

Or, lorsqu'une plante exotique envahissante est installée, il est souvent trop tard pour l'éradiquer : il faut souvent se contenter de la gérer pour limiter ses impacts négatifs. Les introductions continues et répétées d'espèces exotiques en lien avec la dégradation des milieux et les conséquences du changement climatique favorisent les invasions biologiques. D'où l'urgence à saisir les enjeux liés à ces espèces et à prendre le temps de sélectionner d'autres essences. Ces plantes sont souvent vendues comme ayant un intérêt pour la nature et pour le jardin (alimentation des oiseaux, développement rapide, brise-vue...). Pourtant, elles peuvent

Origine des plantes exotiques présentes dans nos milieux naturels (données Caillon et al., 2012)

provoquer de lourds impacts sur l'environnement, le fonctionnement de nos réseaux pluviaux, des écosystèmes locaux, des paysages et même sur notre santé. Les espèces exotiques envahissantes (dites invasives) végétales comme

animales sont un facteur majeur, direct ou indirect, ayant causé 60 % des extinctions mondiales documentées, et dans 16 % des cas, elles en sont même l'unique facteur¹.

Il est important de savoir que ces plantes ne restent pas toujours dans notre jardin et s'échappent, voire colonisent les milieux naturels. Ici, sans prédation, compétition ou agents pathogènes² limitant leur développement, elles trouvent un environnement propice qui va leur permettre de se développer de façon envahissante et de concurrencer nos végétaux locaux. Elles peuvent également impacter notre faune. Elles peuvent également impacter notre faune. C'est tout l'écosystème qui se trouve transformé, mais pas seulement... Ces plantes venues d'ailleurs créent aussi des troubles pour nos activités et dans certains cas, pour la santé humaine : c'est le cas de l'Ambroisie à feuille d'armoise ou la Berce du Caucase.

VOICI QUELQUES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES PROBLÉMATIQUES POUR NOTRE TERRITOIRE :



Jussies
(*Ludwigia peploides* et *Ludwigia grandiflora*)



Myriophylle du Brésil
(*Myriophyllum aquaticum*)



Griffes de sorcière
(*Carpobrotus edulis* et *Carpobrotus acinaciformis*)



Faux-cotonnier
(*Baccharis halimifolia*)



Yucca
(*Yucca gloriosa*)



Herbe de la Pampa
(*Cortaderia selloana*)



Robinier faux-acacia
(*Robinia pseudoacacia*)



**Mimosa d'hiver /
Mimosa des fleuristes**
(*Acacia dealbata*)



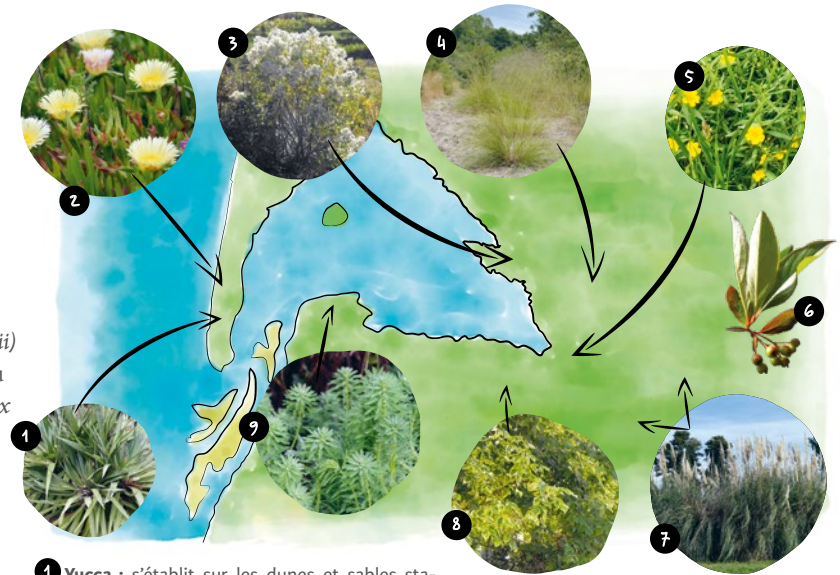
Bambous traçants
(*Phyllostachys* sp., *Pseudosasa* sp...)

Mais aussi :

- Érable negundo ou à feuilles de frêne (*Acer negundo*)
- Éragrostide courbée ou Herbe d'amour (*Eragrostis curvula*)
- Aronie à feuilles de prunier (*Aronia prunifolia*)
- Muguet de la pampa (*Salpichroa origanifolia*)
- Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)
- Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*)
- Arbre aux papillons ou Buddléia du père David (*Buddleja davidii*)
- Renouée de Sacchaline (*Reynoutria sachalinensis*), Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), Renouée de bohème (*Reynoutria x bohemica*)
- Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
- Catalpa (*Catalpa bignonioides*)
- Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*)
- Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)
- Viorne tin (*Viburnum tinus*)
- Cerisier tardif (*Prunus serotina*)
- Lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- Teinturier ou Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)
- Lentille d'eau (*Lemna minuta*)
- Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)

Le saviez-vous?

Vous connaissez certainement le Buddléia du père David, encore appelé Arbre aux papillons ? Bien que cette espèce attire fortement ces derniers, elle ne leur permet pas de se nourrir ni de se reproduire ! La quantité de nectar que contiennent ses fleurs est faible, et ses feuilles sont toxiques pour les chenilles. En revanche si vous plantez de la Bourdaine (*Frangula alnus*), vous attirerez nombre de pollinisateurs dont le papillon Citron qui vient pondre sur l'arbuste !



1 Yucca : s'établit sur les dunes et sables stabilisés du littoral, milieu de prédilection pour de nombreuses espèces patrimoniales.

2 Griffes de sorcière : plantes grasses qui colonisent rapidement les plages et dunes entraînant une diminution de la richesse en plantes indigènes.

3 Faux-cotonnier : menace les espèces les plus emblématiques du littoral. Bien que réglementé en France et en Europe, il est toujours employé pour réaliser des haies denses.

4 Herbe d'amour : son extension rapide et la colonisation des pelouses et landes xérophiles¹ font d'*Eragrostis curvula* une espèce envahissante.

5 Jussies : introduites dans les milieux naturels aquatiques via la vidange d'aquariums, les jussies prolifèrent désormais dans les zones humides.

6 Aronie à feuilles de prunier : planté en haie ou arbuste isolé, *Aronia prunifolia* est bien naturalisé dans les landes bordant les pinèdes.

7 Herbe de la pampa : utilisée dans de nombreux jardins, cette espèce utilise une grande partie des ressources nutritives et entraîne une compétition pour l'espace au détriment de la flore locale.

8 Érable à feuilles de frêne : s'étend sur les berges de la Leyre et peut provoquer une modification de nos forêts rivulaires.

9 Myriophylle : empêche la pénétration de la lumière dans l'eau, génère une perte de biodiversité et, à l'image des jussies, provoque des risques d'inondations.

¹ Landes xérophiles : landes sèches.

FICHE 4 :

fleurir son jardin en évitant les pièges

Le jardinage constitue une activité-plaisir générant du bien-être à bon nombre de personnes et bien accompli, il servira à la biodiversité du Bassin d'Arcachon.

Nous utilisons bien souvent des essences horticoles pour un fleurissement

Utiliser des espèces locales et sauvages, c'est éviter des risques pour la biodiversité!

d'agrément, afin de décorer les jardins ou l'intérieur de la maison.

Les plantes employées sont souvent des hybrides (croisement entre deux espèces différentes). Elles peuvent entraîner une pollution génétique de la flore sauvage et locale, génétiquement diversifiée, au profit de plantes calibrées issues d'une sélection horticole.

La Viorne obier par exemple, est souvent vendue sous sa forme horticole « Boule de neige » en raison d'inflorescences denses et fournies mais qui ne présentent que

des pièces stériles (pétales et sépales). À l'inverse, l'espèce sauvage à « fleurs » plus simples présente des pièces fertiles (étamines, pistils) sources de nourriture pour la faune sauvage (fleurs et fruits).

L'ORIGINE LOCALE DES PLANTES

Pour associer plaisir du jardinage et action en faveur de la biodiversité, il paraît intéressant d'employer des végétaux qui sont naturellement présents dans notre région et qui ont longuement co-évolué avec la flore et la faune locales. N'ayant subi aucune sélection par l'Humain, ces végétaux sauvages présentent une diversité génétique qui leur permet d'être adaptés à leur environnement et aux changements à venir, mais aussi d'assurer les interactions avec la faune locale.

Afin de garantir l'origine sauvage et locale des végétaux utilisés, la fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante & Cité ont créé en 2015 la marque collective Végétal local. Désormais propriété de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), elle met en place une traçabilité des semences et plants issus de collectes responsables en milieu naturel au sein de chaque aire biogéographique en France.

Pour en savoir plus sur la marque, rendez-vous sur vegetal-local.fr. Vous pourrez d'ailleurs y retrouver les correspondants et producteurs de votre Région dans l'onglet « Les Végétaux & Les Producteurs », en sélectionnant la Région d'Origine « Zone Sud-Ouest »!



Une espèce pour votre jardin : Viorne obier (*Viburnum opulus*)

LES PIÈGES DES PLANTES SÉLECTIONNÉES

Dans certains cas, les espèces utilisées dans nos jardins ou sur nos chantiers de plantations, viennent de loin et ne sont pas adaptées à nos pollinisateurs locaux (floraison trop tardive pour eux, inadaptées à leurs pièces buccales, toxicité...). C'est ainsi qu'un bleuet horticole (*Cyanus segetum*) avec ses nombreux pétales va attirer abeilles, syrphes ou encore papillons, qui ne trouveront malheureusement pas de nourriture étant donné que cette sélection de pétales s'est faite au détriment des pièces nectarifères... On parle alors de «leurre écologique». Ou pire, une onagre (*Oenothera speciosa*) se révèle être un piège mortel pour le Morosphynx (*Macroglossum stellatarum*) qui, en



Bleuet horticole à gauche et bleuet sauvage à droite (*Cyanus segetum*)



Onagre remarquable (*Oenothera speciosa*)

voulant la butiner, s'y retrouve coincé et finit par mourir d'épuisement (photos ci-contre). C'est tout le fonctionnement de l'écosystème qui risque d'être impacté, et cela n'est pas visible au premier coup d'œil...

Il est également important de rappeler qu'utiliser des espèces sauvages qui ont été collectées et produites localement, c'est éviter l'introduction sur le territoire de nouveaux ravageurs qui n'auraient pas forcément de prédateurs et deviendraient ainsi une réelle menace pour l'équilibre de la biodiversité locale. La Pyrale du buis a par exemple été introduite entre 2005

et 2007 via des buis importés. Et finalement, en évitant le transport des végétaux sur de longues distances, c'est aussi participer à la lutte contre les changements globaux.



FICHE 5 : la gestion douce des arbres et des haies

Les arbres sont indispensables à notre environnement et notre équilibre de vie. Ils sont producteurs d'oxygène, purificateurs d'air, capturent le carbone responsable en grande partie du réchauffement climatique. Ils constituent également des climatiseurs naturels (et gratuits !) en filtrant la lumière du soleil, en générant de l'ombrage et en transpirant par leurs feuilles, créant ainsi de l'humidité. Ils contribuent à notre bien-être et à notre santé !



TOUT D'ABORD LA PLANTATION

Pour ne pas avoir à tailler un arbre, il faut tout simplement le planter au bon endroit. Choisissez des arbres dont le volume, une fois adultes, correspond à l'espace disponible. N'oubliez pas de réaliser vos plantations en automne / hiver, et de choisir des essences adaptées au site, notamment à l'exposition et au type de sol (souvent sableux et acide sur le Bassin d'Arcachon).

ET LA TAILLE

Si une taille reste indispensable, attention : un arbre taillé trop sévèrement au niveau des branches de gros diamètre (supérieur à 5 centimètres) devient vulnérable : affaiblissement de sa résistance aux agressions, développement de champignons mettant en péril sa solidité...

Alors comment faire ?

- 1 Taillez votre arbre à la bonne saison : lorsque l'arbre est en dormance et hors période de gel, à l'automne ou l'hiver, par exemple en novembre ;
- 2 Coupez uniquement les branches de petit diamètre pour que l'arbre puisse rapidement cicatriser ;
- 3 Ne pas tailler ni trop bas afin de ne pas générer une plaie trop importante, ni trop haut sur la branche afin de ne pas créer de chicots qui constituent une porte d'entrée aux maladies ;
- 4 Les outils de taille doivent être propres et désinfectés pour ne pas propager de maladies.

ET LES HAIES DANS TOUT ÇELA ?

La haie est une clôture végétale de hauteur variée formée d'arbres, d'arbustes et de branchages permettant la délimitation de deux espaces. Elle joue également un rôle essentiel dans la connexion des habitats et le déplacement ou le refuge de la faune, en plus de fournir une source de nourriture souvent importante (baies, graines...). Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité qui participent aussi au stockage du carbone.

Thuyas, cyprès et lauriers, etc., sont des espèces exotiques qui offrent peu de ressources à la faune. Une haie diversifiée, quant à elle, offrira un milieu idéal pour la nidification des oiseaux et un

lieu d'accueil pour de nombreux animaux sauvages appelés «auxiliaires» (hérissons, musaraignes, carabes, coccinelles...) qui sont autant d'alliés pour le potager et les massifs de fleurs. C'est donc une haie champêtre, composée d'espèces locales (par exemple : Aubépine, Sureau noir, Arbousier, Prunellier, Troène commun...) semblables à celles des lisières de nos forêts, et entretenue de manière douce qui devrait être privilégiée. Plusieurs types de haies existent et sont définis par leur nature et type de conduite : haies champêtres, haies défensives (avec épineux), haies sèches (haies de Benjes), haies plessées...

Outre cette définition, les haies peuvent être caractérisées par leur taille : haute, moyenne ou basse. Leur composition floristique varie selon ces choix :

- **Haie haute** : arbres de haut jet (Chêne pédonculé, Peuplier tremble, Frêne commun, Frêne à feuilles étroites, Chêne tauzin, Cormier, Pin maritime, Aulne glutineux);
- **Haie moyenne** : arbres conduits en cépée et arbrisseaux (Bouleau verruqueux, Poirier sauvage, Houx commun, Aubépine à un style, Néflier, Sureau noir, Saule roux...);
- **Haie basse** : arbustes et espèces buissonnantes ou lianescentes (Fusain d'Europe, Noisetier commun, Cornouiller sanguin, Troène commun, Viorne obier, Aubépine à un style, Prunellier, Églantier des chiens, Clématite des haies, Saule roux, Garance voyageuse, Genêt à balais, Ajonc d'Europe, Tamaris de France...).

Pour des sols sableux, certaines espèces sont particulièrement adaptées : Arbousier, Genêt à balais, Tamaris de France, Bourdaine...

Dans chacun des cas, la plantation visera l'hétérogénéité par la diversification des espèces (feuillages caduques et persistants...) et les strates (par exemple une haie haute composée de plants de haut jet sera garnie à la base d'essences arbustives et buissonnantes).

Le saviez-vous?

Pour leur reproduction, les arbustes sont en partie dépendants des abeilles sauvages. Approchez-vous, au printemps, vous pourrez admirer les nombreuses espèces qui les butinent.

L'étage herbacé est très important au pied d'une haie : il peut fournir les matériaux pour la construction des nids et abrite également de nombreuses larves d'insectes, notamment des chenilles, pour la nourriture des jeunes oiseaux. De plus, les fleurs sauvages et herbes qui poussent au pied de la haie aident à dissimuler les nichées des prédateurs. Cette strate permet à de nombreuses espèces sauvages de croître telles la Primevère officinale, les astéracées (pâquerettes, marguerites), les poacées (ou graminées), les fougères (Ptéridophytes), les champignons, lichens et mousses (Bryophytes).



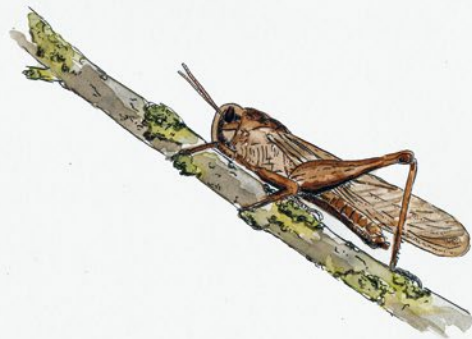
Si vous n'avez pas beaucoup de terrain, privilégiez plutôt une haie basse, notamment autour d'une maison.

Les haies peuvent être plantées sur talus (limitant l'érosion) ou sur le plat. Elles peuvent également être plantées en rang simple, voire en double ou triple ligne.





Rougegorge familier
(*Erithacus rubecula*)



Criquet migrateur
(*Locusta migratoria*)

Accueillir la faune locale



Hérisson d'Europe
(*Erinaceus europaeus*)



Rainette méridionale
(*Hyla meridionalis*)

FICHE 6 : protéger la vie du sol



Le sol regorge de vie, en surface comme en profondeur. C'est un milieu vivant constitué d'une grande diversité faunistique, floristique et fongique (champignons). Les organismes du sol sont de petite taille : vers de terre, mollusques, cloportes ; la majorité souvent microscopique : bactéries, micro-algues, champignons. Les 15 premiers centimètres du sol abritent 90 % de la vie souterraine. Ce sont les millions de micro-organismes qui dégradent la matière organique de surface (feuilles mortes, brindilles...). Ils permettent la formation de l'humus, indispensable à la croissance des végétaux.

Leur activité de décomposition des déchets organiques (matière végétale ou animale) permet de fournir les nutriments indispensables à la croissance des plantes tout en favorisant l'aération du sol et l'infiltration de l'eau. Un sol est donc fertile grâce à leur activité.

Un sol « vivant » est à l'équilibre. Toute perturbation le désordonne.

Sur le Bassin d'Arcachon et plus généralement sur le plateau landais, les sols peuvent être naturellement « pauvres » trophiquement¹. De fait, un grand nombre d'espèces végétales et animales très spécialisées ont pu se développer. Un sol pauvre en minéraux n'est donc pas synonyme de pauvreté écologique, bien au contraire ! Il n'est donc pas nécessaire d'« enrichir » systématiquement les sols (apports massifs de compost...) sous peine de favoriser des plantes nitrophiles² très répandues et plus compétitives (dont des espèces exotiques envahissantes). L'eutrophisation³ figure parmi les maux écologiques du XXI^{ème} siècle.

¹ Trophiquement : relatif à la capacité que possède un sol à fournir à la plante les éléments nutritifs dont elle a besoin.

² Nitrophile : espèce qui aime les sols riches en azote.

³ Eutrophisation : Apport en excès de substances nutritives.

EN PRATIQUE, COMMENT MAINTENIR UN SOL VIVANT ?

- Bannir les produits chimiques (javel, sel, chaux vive, sulfate de cuivre, soufre...) utilisés contre les mousses et adventives. Ils tuent les micro-organismes (bactéries, champignons...), modifient le pH (acidité) et aseptisent le sol;
- Éviter de gratter et retourner le sol;
- Utiliser les recettes naturelles (savon noir, argile, purins végétaux...) pour lutter contre les maladies;
- Laisser quelques branches et feuilles mortes en surface pour enrichir le sol. Les déchets de tonte de gazon, le marc de café, les coquilles d'œuf, la cendre ou encore les pelures de légumes sont conseillés.

Il est aussi possible de limiter votre emprise sur le sol vivant.



Ainsi, vous pouvez :

- Réduire la surface au sol de vos aménagements (terrasse, allées imperméables...) et / ou de votre maison en faisant un étage (en suivant les règles spécifiques incluses dans le PLU de votre commune);
- Ne pas recouvrir le sol (bâche plastique);
- Éviter les jardins très artificialisés de type « japonais » ou « zen ». Ces derniers sont très minéralisés et laissent peu de place au sol vivant;
- Retrouver le sol d'origine : pour aller plus loin et si vous en avez la possibilité, l'idée consiste à réhabiliter le sol en démolissant les zones artificialisées (désartificialisation du sol).

Un sol vivant et riche s'identifie à la présence de vers de terre, mais aussi à sa densité.

Pour en savoir plus...

"Faire de son jardin un Refuge LPO" et "laisser une place à la biodiversité" sur le site de la LPO.



L'artificialisation, y compris à l'échelle du jardin, impacte directement la biodiversité et aseptise les sols. Elle en abîme et modifie la structure, car il n'y a plus d'apport de matière organique, ni de contact avec l'air. À l'échelle de son jardin, chacun peut limiter l'emploi de matériaux artificiels tels que les surfaces cimentées, goudronnées, imperméabilisées, dallées ou pavées. Si possible, retirer le béton ou le goudron des allées et privilégier des allées naturelles d'herbes, de terre, d'aiguilles de pin ou de dalles en bois posées au sol qui laissent l'eau s'y infiltrer.



FICHE 7 : abriter la faune dans son jardin

Chez moi, la nature est chez elle ! Chacun peut faire de son jardin un refuge où la nature est la bienvenue : la faune et la flore sauvages, le sol, l'environnement. Le jardin est un lieu de vie pour de nombreux animaux sauvages : oiseaux, mammifères, insectes, reptiles...

Les jardins du Bassin d'Arcachon peuvent accueillir de nombreuses espèces :

DES OISEAUX PROTÉGÉS

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*)



Famille : *FRINGILLIDAE* Taille : 16 cm
Espèce protégée, classée vulnérable en France sur la liste rouge de l'UICN¹

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)



Famille : *FRINGILLIDAE* Taille : 14 cm
Espèce protégée, classée vulnérable en France sur la liste rouge de l'UICN¹

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)



Famille : *HIRUNDINIDAE* Taille : 18 cm
Espèce protégée, -42 % d'individus en 30 ans

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)



Famille : *HIRUNDINIDAE* Taille : 15 cm
Espèce protégée, -39 % d'individus en 30 ans

Moineau domestique (*Passer domesticus*)



Famille : *PASSERIDAE* Taille : 15 cm
Espèce protégée et en déclin en milieu très urbanisé

¹ Union internationale pour la conservation de la nature

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)



Famille : *MUSCICAPIDAE* Taille : 14 cm
Espèce protégée

Mésange charbonnière (*Parus major*)



Famille : *PARIDAE* Taille : 14 cm
Espèce protégée

Grimpereau des jardins (*Certhia brachyactyla*)



Famille : *CERTHIDAE* Taille : 12 cm
Espèce protégée

Huppe fasciée (*Upupa epops*)



Famille : *UPUPIDAE* Taille : 32 cm
Espèce protégée

Pic vert (*Picus viridis*)



Famille : *PICIDAE* Taille : 33 cm
Espèce protégée

Et aussi : Bouvreuil pivoine, Pinson des arbres, Mésange bleue, Orite à longue queue, Rouge-queue à front blanc, Fauvette à tête noire, Sittelle torchepot, Pic épeiche, Pouillot véloce, Bergeronnette grise, Troglodyte mignon, Serin cini...



Sittelle torchepot
(*Sitta europaea*)

D'AUTRES OISEAUX :



Étourneau Sansonnet
(*Sturnus vulgaris*)

comme le Merle noir, la Tourterelle turque,
le Pigeon ramier, le Geai des chênes, la Pie bavarde,
la Corneille noire...

La LPO et le Muséum
national d'Histoire
naturelle (MNHN) vous
invitent à participer au
comptage national des
oiseaux des jardins.



Grive musicienne
(*Turdus philomelos*)



ET DIVERSES ESPÈCES :

Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)



Famille : *ERINACEIDAE* Taille : 18-31 cm
Espèce protégée

Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*)



Famille : *SORICIDAE* Taille : 5-8 cm

Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)



Famille : *SCIURIDAE* Taille : 19-25 cm
Espèce protégée

Grande tortue (*Nymphalis polychloros*)



Famille : *NYMPHALIDAE* Taille : 52-66 mm
Espèce protégée

Tircis (*Pararge aegeria*)



Famille : *NYMPHALIDAE* Taille : 20-25 mm

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)



Famille : *NYMPHALIDAE* Taille : 36-40 mm
Espèce protégée

Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)



Famille : *VESPERTILIONIDAE* Taille : 36-51 mm
Espèce protégée

Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)



Famille : *LACERTIDAE* Taille : 30 cm
Espèce protégée

Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)



Famille : *LACERTIDAE* Taille : 20 cm
Espèce protégée

Coronelle girondine (*Coronella girondica*)



Famille : *COLUBRIDAE* Taille : 60-80 cm
Espèce protégée

Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*)



Famille : *COENAGRIONIDAE* Longueur abdomen : 24-31 mm

Calopteryx occitan (*Calopteryx xanthostoma*)



Famille : *CALOPTERYGIDAE* Taille : 33-39 mm

Hoplie argentée (*Hoplia argentea*)



Famille : *SCARABAEIDAE* Taille : 9-11 mm

Cétoine dorée (*Cetonia aurata*)



Famille : *SCARABAEIDAE* Taille : 14-21 mm

Vert luisant (*Lampyris noctiluca*)



Famille : *LAMPYRIDAE* Taille : 11-20 mm

Epeire diadème (*Araneus diadematus*)



Famille : *ARANEIDAE* Taille : 10-20 mm

Triton marbré (*Triturus marmoratus*)



Famille : SALAMANDRIDAE Taille : 16 cm
Espèce protégée

Cigale grise (*Cicada orni*)



Famille : CICADIDAE Taille : 28 mm

Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*)



Famille : ACRIDIDAE Taille : 12-21 mm

Ainsi que le Leste brun, le Léopard ocellé, la Vipère aspic, la Couleuvre verte et jaune, l'Orvet fragile, l'Épéire des fenêtres, le Hanneton foulon, le Vulcain, le Fadet des Laïches, la Mélitée du Plantain, le papillon Citron...

Retrouvez la liste complète des espèces présentes sur le Bassin d'Arcachon sur le site de l'Observatoire FAUNA.

Des méthodes simples de gestion permettent de mieux les accueillir. Votre jardin ou votre balcon ne sont pas uniquement des espaces décoratifs et récréatifs. Ils peuvent être un réel espace dédié à la protection du vivant. Vous pouvez par exemple les inscrire en Refuge LPO, premier réseau de jardins écologiques de France.

Voici des gestes simples qui peuvent être mis en place pour accueillir la faune :

JE COHABITE AVEC LA FAUNE SAUVAGE DU BÂTI

Les structures lisses des maisons modernes n'offrent plus assez de cavités pour l'installation des nids.



Diverses espèces utilisent les anfractuosités des façades comme abri ou lieu de reproduction, elles sont appelées les espèces cavicoles :

¹ Martinet noir (*Apus apus*)

- Rouge-queue noir, Moineau friquet et domestique, Gobemouche gris, Bergeronnette grise, Tourterelle turque, Faucon crécerelle utilisent des cavités pour installer leurs nids;
- l'Hirondelle de fenêtre construit des nids de boue agglutinée avec sa salive, sous les avant-toits;
- le Martinet noir utilise les cavités situées sous les gouttières ou les tuiles;
- le Lézard des murailles et la Rainette méridionale recherchent les cavités des vieux murs en pierres exposés au soleil;
- les musaraignes, les mulots ainsi que le Triton marbré aiment le bas des vieux murs;
- les insectes comme le «gendarme» s'agglutinent au pied des murs pour se chauffer à la fin de l'hiver;
- certaines abeilles sauvages pondent leurs œufs dans les boiseries extérieures (poutres, voliges);
- les combles et les greniers accueillent chauves-souris, effraies des clochers, fouines et lérots;
- les granges, étables, garages, vérandas, caves accueillent l'Hirondelle rustique s'ils disposent d'une ouverture.

Pour favoriser la faune du bâti :

- Éviter les travaux pendant la période de nidification des oiseaux entre avril et août.
- Conserver-leur les accès aux combles.
- Éviter si possible les crépis lisses lors de vos rénovations.
- Installer des supports sous les avancées de toiture pour aider les hirondelles de fenêtre à s'installer.
- Incorporer et/ou déposer des gîtes et des nichoirs sur le bâti ne disposant pas de cavités.



2

Le saviez-vous?

Tout comme les chauves-souris, les hirondelles sont des alliées précieuses pour lutter contre la prolifération des moustiques. Elles sont capables de manger plus de 3000 insectes par jour. Multiplions donc les installations de nids de ces oiseaux afin de lutter contre le Moustique tigre en période estivale ! Ouvrez vos yeux et levez la tête, vous apercevrez peut-être un nid sur vos bâtiments communaux. Près de 220 nichoirs ont été installés sur les 12 communes du Bassin d'Arcachon. Ces nichoirs pourront accueillir trois espèces bien précises : l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica* ; ci-contre), l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et le Martinet noir (*Apus apus*).



3

Et pour aller plus loin : Participez à l'enquête hirondelle aux côtés de la LPO !

Votre mission : À partir de mi-juin, faire l'inventaire de tous les nids d'hirondelles présents dans des carrés de 500 m de côté que l'on appelle des mailles. C'est vous qui les choisissez ! À l'issue de l'enquête, vos observations seront compilées dans un rapport et remises aux communes concernées. Elles seront accompagnées de fiches-actions pour favoriser les hirondelles sur la commune. Nous avons tout le pouvoir d'agir en faveur des hirondelles. Plus d'informations sur le site internet de la LPO Aquitaine : lpo.fr/lpo-aquitaine.

² Effraie des clochers (*Tyto alba*) - ³ Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

JE FAVORISE LES GÎTES NATURELS ET AMÉNAGE MON JARDIN POUR ACCUEILLIR LA FAUNE SAUVAGE

Il est fondamental de diversifier les habitats naturels. Pour cela, vous pouvez :

- Préserver les zones humides, laisser des herbes hautes, préserver les haies champêtres, planter des arbres ou arbustes d'espèces locales. Plus vous offrirez de zones sauvages diversifiées, plus la faune sera présente. Les herbes hautes et les fleurs sauvages, les buissons, arbres et arbustes locaux génèrent des ressources alimentaires indispensables pour les animaux des jardins;
- Protéger les arbres et notamment les vieux spécimens qui comportent des cavités. Cela permettra aux oiseaux cavicoles (pics, mésanges...), aux chauves-souris et bien d'autres animaux de trouver un abri;
- Laisser le bois mort dépérir sur place (souches mortes, arbres morts, tas de bois). Il regorge de vie !
- Laisser les feuilles mortes sous les haies, car elles constituent un abri pour la petite faune (insectes, hérissons, musaraignes...) et une ressource alimentaire;
- Préserver et planter des arbres fruitiers, à graines et à baies sauvages : Arbousier, Poirier, Pommier, Églantier, Aubépine, Fusain d'Europe, Sureau noir, Noisetier;

- Laisser le Lierre se développer autour des troncs et sur les murs. Il offre un abri pour les oiseaux comme le Rougegorge familier et le Merle noir. Cette liane arbustive procure du pollen et du nectar en septembre-octobre et des fruits en hiver grâce à sa floraison tardive;
- Ne pas tailler les haies et ne pas élaguer les arbres entre fin mars et fin août, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix. Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, laisser autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage.



Il est tout à fait possible d'offrir également des habitats naturels complémentaires :

- Disposer des tas de branches, de pierres, de bois et de feuilles mortes qui accueillent un grand nombre d'insectes et sont des refuges pour la petite faune;
- Placer des bûchettes percées de trous de 10 cm de profondeur et d'un diamètre de 2-3 cm, et des fagots de tiges creuses pour accueillir les abeilles solitaires;
- Poser des gîtes pour chauves-souris, des nichoirs pour les oiseaux...

Et pour aller plus loin :

Apporter de l'eau toute l'année.

Apporter de la nourriture aux oiseaux de novembre à fin mars constitue une aide supplémentaire en cas de grands froids : mélanges de graines adaptés, pains de graisse (sans huile de palme), cacahuètes non salées/non grillées, maïs concassé. **À bannir** : le pain, les restes de repas, les biscottes, les filets où se prennent les pattes des oiseaux...

Chaque année, en octobre, la LPO organise l'**opération tournesol** : une vente de graines de tournesol issues de l'agriculture biologique en lien avec des agriculteurs locaux.

Retrouver tous les conseils pour aider les oiseaux sur le site internet lpo.fr.

JE FAVORISE LA CIRCULATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Tuto pour construire un nichoir :

Consultez le site internet : nichoirs.net

Retrouvez sur le site de la LPO, des nichoirs en kit faciles à monter et à installer !

À retenir : Les nichoirs sont à installer de préférence avec une exposition sud/sud-est, en évitant le plein soleil ou l'ombre totale. Il est préférable que le nichoir soit légèrement incliné vers l'avant.



Sittelle Torchepot (*Sitta europaea*)

L'activité humaine et ses infrastructures (constructions, voiries...) morcellent le territoire en détruisant les milieux naturels. La faune sauvage rencontre de plus en plus de difficultés à se déplacer, car les habitats ne sont plus reliés entre eux.

À plus petite échelle, le problème est présent dans nos jardins. Ces derniers sont trop souvent cloisonnés par des obstacles infranchissables pour la faune sauvage. Les cloisons qui les séparent (murs, grillages aux mailles fines, portails trop bas...) sont des barrières pour la faune sauvage terrestre (hérissons, crapauds, tritons, salamandres, cloportes...).



Passage à hérisson

Hérissons, crapauds et bien d'autres voient leurs territoires se réduire alors que leur survie dépend de ces habitats et de

leur possibilité d'y circuler. Ils se déplacent pour se nourrir, élever leurs petits, trouver l'endroit le plus propice à leur reproduction ou à leur hibernation. Leurs déplacements sont vitaux !

Relions nos jardins :

Là encore par des gestes simples, vous pouvez reconnecter les jardins, parcs, terrains entre eux.

- Préférer une haie champêtre diversifiée comme seule délimitation de votre terrain. Elle permettra à la faune non seulement de circuler, mais aussi de s'abriter et de se nourrir;
- Créer des « passages » à faune de 15 x 15 cm dans votre clôture en coupant et recourbant les mailles ou en y installant des passages à hérissons;
- Rehausser vos portails pour y laisser passer les petits mammifères (à 15 cm du sol);
- En hiver, si vous taillez un arbre, laissez une branche s'échapper vers l'arbre des voisins (avec leur accord) pour que les écureuils se déplacent sans passer par le sol.

Chacun peut participer à la connexion des habitats et à la construction d'un réseau de continuités écologiques terrestres.

À vous de jouer !



JE LIMITE LES POLLUTIONS LUMINEUSES ET SONORES

Les pollutions lumineuses et sonores impactent la faune sauvage. Ces sources de pollution sont aujourd'hui omniprésentes en ville. À votre échelle, contribuez à les réduire !

La pollution lumineuse :

C'est la présence anormale et gênante de lumière artificielle nocturne qui perturbe les plantes et les animaux dans leurs cycles biologiques (alternance du jour et de la nuit).
Conséquences : dérèglement de l'horloge biologique, perturbations de la migration des oiseaux, baisse de la reproduction chez les insectes, baisse de ressources alimentaires pour les espèces insectivores...

La pollution sonore :

Les bruits de travaux, machines, trafic routier ou aérien, ont aussi un impact sur la faune. En effet, ces sons « anormaux » pour elle leur génèrent un stress inhabituel. Il a été



Chouette hulotte
(*Strix aluco*)

démonstré que certains animaux voient une élévation du niveau de leur corticostérone (hormone impliquée notamment dans la régulation de l'énergie et des réponses au stress) en raison de l'exposition à du bruit de trafic routier.
Conséquences : modification des chants des oiseaux, impact sur leur reproduction, perturbation des nichées, mortalité des oiseaux...

Quelques solutions :

- Éteindre toute lumière non essentielle. Bannir les éclairages projetant la lumière vers le ciel, éviter les ampoules nues et les éclairages piégeant les insectes. Privilégier les lumières à spectre orangé;
- Limiter l'éclairage des points d'eau qui peuvent attirer puis aveugler les animaux et provoquer leur noyade ;
- Éviter les sources de bruits importantes (tonte, travaux, machines...) et celles superflues : musique en extérieur, feux d'artifice...



Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*)

JE DISPOSE DES POINTS D'EAU POUR LA FAUNE :

- Une petite mare naturelle de jardin aide particulièrement la faune : n'oubliez pas de disposer une rampe anti-noyade sur un bord afin d'éviter les pièges mortels pour les animaux;
- Remplir des coupelles et des dessous de pots de fleurs avec quelques centimètres d'eau. Placer une pierre à demi immergée : ce dispositif permet aux insectes de sortir et aux oiseaux d'avoir pied (ou plutôt patte);
- Privilégier pour ces aménagements un endroit bien dégagé à l'abri des prédateurs (éviter la proximité d'une branche, d'un muret...);
- Renouveler quotidiennement l'eau sans ajouter d'additif, même en cas de gel, pour éviter notamment le développement du Moustique tigre !



FICHE 8 :

la faune mal-aimée du jardin

Nous sommes souvent favorables à la biodiversité dans notre jardin. Oiseaux, écureuils, hérissons, sont des espèces appréciées que l'on cherche à accueillir volontiers sur son terrain. D'autres espèces sont en revanche mal aimées et souffrent d'une diabolisation remontant parfois à des temps lointains et prenant son origine dans nos contes et légendes.



Couleuvre verte et jaune
(*Hierophis viridiflavus*)

Guêpe jaune
(*Vespa germanica*)



Rainette ibérique
(*Hyla molleri*)



Voici quelques mal-aimés à protéger et accueillir dans nos jardins du Bassin d'Arcachon :

LES SERPENTS

Sur notre territoire, nous pouvons observer deux grandes sortes de serpents : les couleuvres et coronelles, dépourvues de venin, et les vipères, venimeuses. La dangerosité des espèces françaises métropolitaines est très modérée. Les morsures de vipères ne sont à l'origine d'envenimation qu'environ

La France
métropolitaine abrite
13 espèces, toutes
protégées par la loi.

une fois sur quatre. Les vipères réalisent souvent des morsures sèches, sans utiliser de venin, très coûteux à produire en énergie. Elles ne se servent donc de ce dernier que lorsqu'elles se sentent en extrême danger. Le jardin est un lieu de vie ou de passage des serpents. Leur présence est un signe très positif de retour de la biodiversité ! Ces animaux jouent un rôle très important dans la régulation d'une petite faune comme celle des rongeurs.



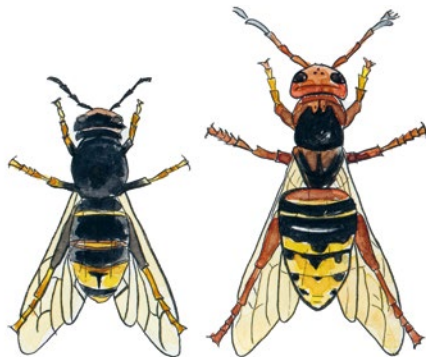
LES ORVETS

À ne pas confondre avec les serpents ! Pour les différencier, il suffit de les observer.

À l'inverse du serpent, l'Orvet cligne des yeux. Qui plus est, les serpents métropolitains ont une tête toujours plus large que leur corps contrairement aux orvets.

Sur le Bassin d'Arcachon, vous trouverez une seule espèce, non venimeuse, l'Orvet fragile. Il est un auxiliaire précieux du jardinier, se nourrissant par exemple de limaces. Pourtant là aussi, il souffre de notre méconnaissance. Cette espèce bénéficie d'une protection à l'échelle nationale.

Pour l'accueillir, vous pouvez favoriser des cachettes (tas de compost, souches...), jardiner sans produits chimiques (anti-limaces et herbicides), maintenir un coin de jardin non tondu et favoriser les haies denses pour qu'elle puisse se dissimuler.



Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

Frelon européen
(*Vespa crabro*)

LES GUÊPES ET FRELONS

Toutes les espèces ont un rôle à jouer dans la nature, même quand nous les méconnaissions ou en avons peur.

Les frelons comme les guêpes aiment consommer des fruits bien mûrs et sucrés. Ils butinent également le nectar des fleurs et jouent un rôle important pour la reproduction des plantes en tant que pollinisateurs. Ces espèces récupèrent également des protéines animales pour nourrir leurs larves. Elles sont donc d'importantes régulatrices d'insectes. Les guêpes consomment en effet moustiques, mouches et certaines araignées alors que les frelons s'attaquent à des espèces parfois plus grandes comme les taons, chenilles, guêpes et sauterelles.

Malgré sa taille pouvant être impressionnante, le frelon reste un insecte relativement inoffen-

sif qui ne pique que lorsqu'il se sent menacé, par exemple lorsque le nid est dérangé, ou bien lorsque l'on marche dessus alors qu'il mangeait un fruit au sol. Son venin n'est pas plus toxique que celui des abeilles et seules les personnes allergiques encourent un risque. En revanche, le Frelon asiatique, espèce exotique envahissante, présente un danger pour les populations d'abeilles domestiques. Des expériences de piégeage sont en cours sans permettre de conclure à une efficacité sur cette espèce. Il pourrait même être néfaste pour d'autres qui seraient piégées également. Alors apprenons à vivre avec ces insectes fondamentaux pour l'équilibre de notre environnement !



À ne pas confondre avec les scoliés dont la scolie hirsute (*Scolia hirta*)

LES AMPHIBIENS

Les amphibiens de France sont de plus en plus menacés, notamment par l'assèchement des zones humides et la pollution des milieux aquatiques. Le réchauffement climatique pourrait empirer la situation de ces espèces. Et pourtant elles sont fondamentales pour réguler les populations d'insectes et sont donc des alliées précieuses du jardinier. Le Crapaud épineux par exemple, présent sur notre territoire et espèce protégée, consomme fourmis, coléoptères, punaises... Tous les crapauds produisent du venin. C'est pour eux un moyen de défense passif, non inoculé directement, mais libéré par l'action d'une pression excessive exercée sur leur corps. En revanche, ce venin reste peu dangereux pour nous, car il ne traverse pas la peau.



Bon à savoir!

Une mare ou un petit étang sont précieux : ils attirent grenouilles, crapauds, libellules..., prédateurs des ravageurs du jardin. Les amphibiens consommeront notamment les œufs de moustiques. Attention toutefois à ne pas mettre de poissons dedans qui pourraient manger les larves d'amphibiens.

FICHE 9 :

les pièges mortels pour la petite faune

Le jardin, aussi accueillant soit-il, peut présenter de nombreux dangers pour la faune sauvage auxquels on ne pense pas toujours. Vous pouvez donc neutraliser facilement les pièges de votre jardin.

LES DÉCHETS MÉNAGERS

Retirez du jardin les déchets ménagers potentiellement dangereux pour la faune sauvage : filets, bouteilles, verre, boîtes de conserve...

LA PRÉDATION

La prédation importante des chats sur les animaux sauvages est un fait avéré. Aucune solution miracle ne supprimera totalement les dégâts, mais l'addition d'actions peut contribuer à réduire le nombre de victimes. Il est ainsi possible d'équiper son jardin avec différents dispositifs pour éloigner les chats ou les empêcher d'accéder aux zones sensibles (mangeoires, nichoirs, arbres). À chacun de mettre en place les solutions adaptées à son animal de compagnie.

LES SURFACES VITRÉES



En reflétant l'environnement extérieur, les surfaces vitrées sont un danger, notamment pour les oiseaux. Réparties de manière à suffisamment couvrir

la surface et créer du contraste, des silhouettes anticollisions rendent visibles les vitres. La vision des oiseaux, différente de la nôtre, est surtout basée sur les contrastes de couleurs. Il est également conseillé d'installer des rideaux.

LES POINTS D'EAU

L'eau est vitale pour la faune sauvage : elle en a besoin pour s'hydrater et se nettoyer. Ainsi, en venant profiter d'un point d'eau, les oiseaux, reptiles, mammifères, insectes et mêmes amphibiens peuvent se retrouver piégés par une paroi lisse ou un bassin trop profond. Pour neutraliser ce risque, dans vos bassins profonds (piscines ou autres), mettez en place des rampes anti-noyades. Il s'agit d'une sorte de petite échelle de secours pour sortir des points d'eau. Pour cela, une planchette de bois rugueuse, quelques branches attachées, ou bien encore un morceau de grillage récupéré font l'affaire. Pour des abreuvoirs de faible profondeur, quelques pierres à demi immergées permettront d'éviter la noyade des animaux.

LES CAVITÉS PIÈGES

Pour éviter les pièges liés à certaines cavités, vous pouvez :

- Placer un grillage sur votre conduit de cheminée;
- Utiliser des branches / un obturateur pour combler un poteau creux. Si vous repérez un piège, mais que vous n'y avez pas accès, la LPO recommande de contacter le propriétaire (particulier, collectivité ou entreprise), pour l'informer du problème et proposer une solution pérenne;
- Installer des crapaudines¹ dans vos gouttières;
- Retournez les seaux, arrosoirs, pots...

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL BLESSÉ ?

Contactez avant tout un centre de soins avant d'entreprendre toute action. L'animal n'est



pas forcément en danger. Pour cela, regardez bien son environnement. Il suffit parfois de le mettre en sécurité, à l'abri de tout prédateur.

¹ Crapaudine : pièce de métal percée de trous qui se met à l'entrée d'une gouttière, d'un tuyau de bassin ou de réservoir pour empêcher les déchets d'y pénétrer.

FICHE 10 : les pollinisateurs du jardin

Les insectes sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et à notre bien-être. À la recherche de nourriture, nectar ou pollen, ces animaux sont attirés par les fleurs de nos jardins. En volant et butinant de fleurs en fleurs, ils nous rendent service en pollinisant les végétaux et en participant ainsi à la reproduction des plantes et à la production des fruits et légumes qui nous alimentent.

35 % de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation par les insectes.

Près de 90 % des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation par les insectes*.

Qui sont ces pollinisateurs qui peuplent nos jardins ?

ABEILLES ET BOURDONS

Les pollinisateurs les plus connus sont certainement les abeilles et les bourdons, de la famille des hyménoptères, dont l'abeille domestique qui vit en ruche et produit du miel. Mais saviez-vous que de nombreuses espèces d'abeilles sauvages, souvent solitaires, peuplent nos jardins ? Ce sont plus de 1000 espèces d'abeilles sauvages et de bourdons qui jouent un rôle essentiel dans la pollinisation, et donc dans la reproduction des plantes. Les hyménoptères au sens large comptent aussi les fourmis et les guêpes.



SYRPHES

Les syrphes appartiennent aux diptères ou en d'autres termes, au groupe des mouches. La famille des syrphidés compte environ 500 espèces en France. On les rencontre souvent sur les fleurs recherchant le pollen et le nectar pour s'en nourrir, participant ainsi à la pollinisation. Certaines espèces au stade larvaire sont prédatrices de pucerons, faisant d'elles des alliées précieuses du jardinier. Selon l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), les syrphes sont fondamentaux pour la sécurité alimentaire de la planète, car ils représentent le deuxième groupe de pollinisateurs le plus important au niveau mondial après les abeilles. Malheureusement, une évaluation récente révèle que les syrphes, comme les abeilles, sont en danger, à l'échelle européenne. Certaines espèces ressemblent à des abeilles ou des guêpes pour éloigner les prédateurs mais elles sont dépourvues de dard. Ces insectes sont inoffensifs. Pour les reconnaître, observez-les. Ils sont capables de réaliser un vol stationnaire. Accueillons-les dans nos jardins !



PAPILLONS

De nombreuses espèces de papillons de jour et de nuit butinent les fleurs pour aspirer le nectar et interviennent donc dans la pollinisation. Les papillons de nuit sont extrêmement nombreux et d'une importante diversité.



Citron butinant une fleur de Romulée à Gujan-Mestras

COLÉOPTÈRES

Les coléoptères peuvent également jouer le rôle de pollinisateurs lorsqu'ils fréquentent les fleurs. Une famille de coléoptères célèbre est le groupe des cétoines.

Voici 6 gestes pour accueillir les pollinisateurs :

- Laisser des tiges creuses ou des bouts de bois dans votre jardin ou sur votre balcon. Vous pouvez aussi fabriquer un nichoir à insectes avec des matériaux naturels (bois, tiges de bambou et de sureau, paille...) ou l'acheter en magasin. Le mieux pour le disposer est une orientation sud-est, ensoleillée et un peu abritée;
- Laisser des plantes sauvages dans le jardin à butiner en mettant en place un espace où l'herbe ne sera pas tondu;
- À contrario, laisser également des zones peu végétalisées dans votre jardin pour les espèces d'abeilles et de bourdons qui font leur nid sur des surfaces planes de sols sableux ou terreux. Veillez ainsi à la diversité de paysages !
- Positionner quelques plantes auxiliaires parmi vos légumes. Elles attireront les insectes pollinisateurs et protégeront vos légumes : œillets d'Inde à proximité des tomates pour protéger des pucerons et des nématodes qui s'attaquent aux racines, capucines entre tomates et haricots éloignent les mouches, rosiers et ciboulette pour lutter contre l'oïdium (un champignon qui attaque de nombreuses plantes);
- Planter des espèces locales comme la Bourdaine pour le papillon Citron ou l'Arbousier pour le Pacha à deux queues;
- Et bien sûr, supprimer le recours aux pesticides ! Depuis 2019, la réglementation (loi Labbé) interdit aux particuliers d'utiliser et de détenir des produits phytosanitaires.



FICHE 11 : et les autres insectes?

De nombreux autres insectes peuplent nos jardins et jouent un rôle d'auxiliaire indispensable. La fonction de ces insectes dans l'écosystème varie selon les espèces. Certains comme les coccinelles et les araignées protègent les végétaux en éloignant les ravageurs, alors que d'autres, comme les staphylinés et les mouches, vont jouer le rôle de recycleurs en consommant excréments et autres déchets naturels.



Coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*)



Mélitée du plantain (*Melitaea cinxia*)

Les principales familles d'insectes qui peuplent nos jardins sont entre autres :

- les coléoptères : scarabées, coccinelles, lucioles...
- les hyménoptères : abeilles, guêpes, fourmis...
- les diptères : mouches, moustiques...
- les lépidoptères : papillons
- les hémiptères : pucerons, cigales, punaises
- les orthoptères : grillons, criquets, sauterelles
- les odonates : libellules



Grillon champêtre juvénile (*Gryllus campestris*)

Beaucoup de ces insectes sont fondamentaux dans l'équilibre d'un écosystème. Les carabes, des coléoptères, permettent de contrôler efficacement les ravageurs des jardins en consommant limaces et escargots.

Les sauterelles vertes sont carnivores et consomment d'autres insectes comme les pucerons, les chenilles et les mouches.

Le saviez-vous?

La coccinelle est une alternative naturelle aux insecticides. Elle mange les pucerons parfois présents en grande quantité dans les cultures et les potagers. Une coccinelle adulte peut consommer jusqu'à 100 pucerons quotidiennement et une larve jusqu'à 150. Si vous souhaitez les attirer dans votre jardin, supprimez en premier lieu l'utilisation de produits chimiques. Favorisez le développement d'une végétation riche et naturelle. Vous pouvez également planter dans votre potager des végétaux dont elles raffolent comme la capucine. D'autres fleurs attirent les coccinelles comme l'Absinthe, la Bourrache, la Centaurée ou l'Anthémis.

Pour en savoir plus...

Plus d'informations sur les espèces animales qui peuplent nos jardins sur observatoire-fauna.fr

Permettre la bonne gestion de l'eau

Ronces
(*Rubus* sp.)

Laïches
(*Carex* sp.)

Osmonde royale
(*Osmunda regalis*)

Bourdaine
(*Frangula alnus*)

Potamo à feuilles
de renouée
(*Potamogeton polygonifolius*)

Polypodes
(*Polypodium* sp.)

Molinie bleue
(*Molinia caerulea* subsp. *caerulea*)

FICHE 12 : arroser ou non, telle est la question

L'eau est une ressource vitale mais elle n'est pas inépuisable. Cette ressource est importante à préserver, d'autant plus avec les changements climatiques actuels et à venir.

Arruser son jardin n'est pas la seule solution pour préserver ses plantes des étés chauds et de la sécheresse. D'autres solutions souvent bien plus économes existent.

PREMIÈRE ÉTAPE :

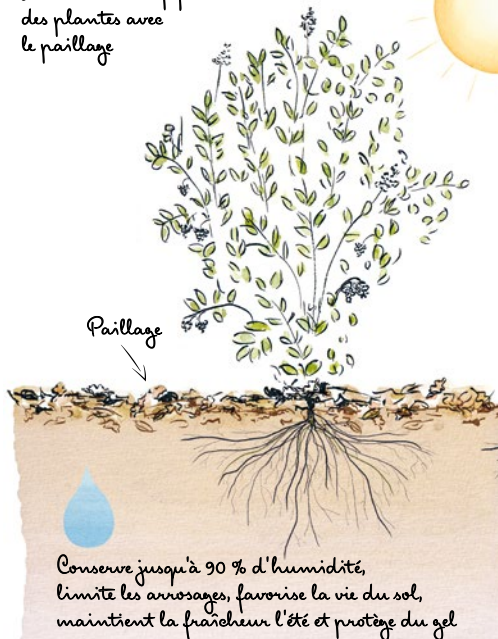
Bien aérer la terre et la protéger.



Sur les massifs, il est important de maintenir un couvert végétal et de ne pas tondre toutes les semaines afin d'éviter les températures qui peuvent être très élevées sur un sol tondu à ras. Dans le potager, vous pouvez maintenir un paillis à base d'écorces végétales ou de déchets de tonte pour limiter l'évaporation de l'eau contenue dans le sol et faciliter sa libération naturelle au fur et à mesure des besoins des plantes.

AVEC PAILLAGE

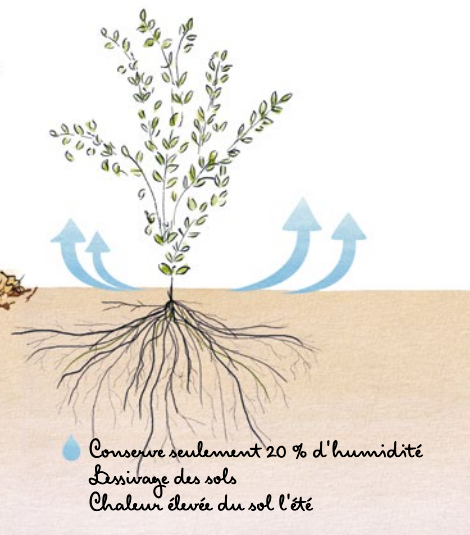
Meilleur développement des plantes avec le paillage



Conserve jusqu'à 90 % d'humidité, limite les arrosages, favorise la vie du sol, maintient la fraîcheur l'été et protège du gel

SANS PAILLAGE

Les plantes sans paillage sont plus petites.



Conserve seulement 20 % d'humidité
L'assèchement des sols
Chaleur élevée du sol l'été

DEUXIÈME ÉTAPE :

Planter local et avec des végétaux peu gourmands en eau et adaptés à votre terrain.

Globalement, le climat de la France est tempéré mais d'une région à l'autre, le microclimat varie et va influencer les plantations de nos jardins. Planter local peut vous permettre de faire des économies d'eau.

TROISIÈME ÉTAPE :

Adapter l'arrosage.

Pour être efficace, un arrosage ne doit pas se faire tous les jours afin de permettre aux plantes de développer un système racinaire profond et efficace. En revanche, s'il y a besoin d'arroser, il faut que cela soit suffisamment abondant pour éviter l'évaporation de toute l'eau d'arrosage. On arrose donc le soir ou tôt le matin lorsqu'il ne fait pas trop chaud.

QUATRIÈME ÉTAPE :

Récupérer l'eau de pluie.

Vous pouvez récupérer l'eau de pluie grâce à des collecteurs d'eau pluviale installés au niveau des gouttières.

D'autres astuces existent pour prendre soin de son jardin sans abuser de l'arrosage :

- Griffer le sol avant la plantation pour ameublir la couche supérieure et augmenter l'efficacité des arrosages;
- Planter à la bonne saison, à l'automne et au début de l'hiver, en dehors des périodes les plus chaudes et les plus froides;
- Lutter contre les fuites d'eau au niveau des systèmes d'arrosage;

- Éviter un potager en pente pour limiter le ruissellement de l'eau. Vous pouvez aménager des terrasses planes pour limiter les pertes;



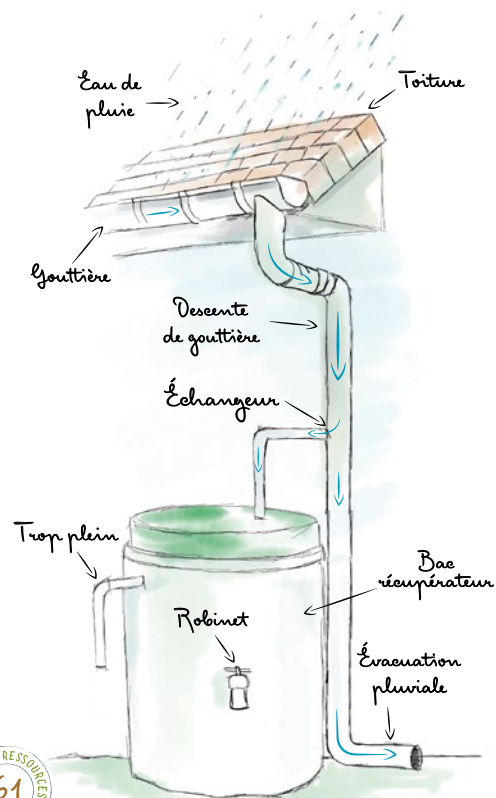
- Mettez en place des poteries en céramique micro-poreuses enterrées proches des plantes qui lorsqu'elles seront remplies d'eau, diffuseront cette dernière de manière progressive aux végétaux;

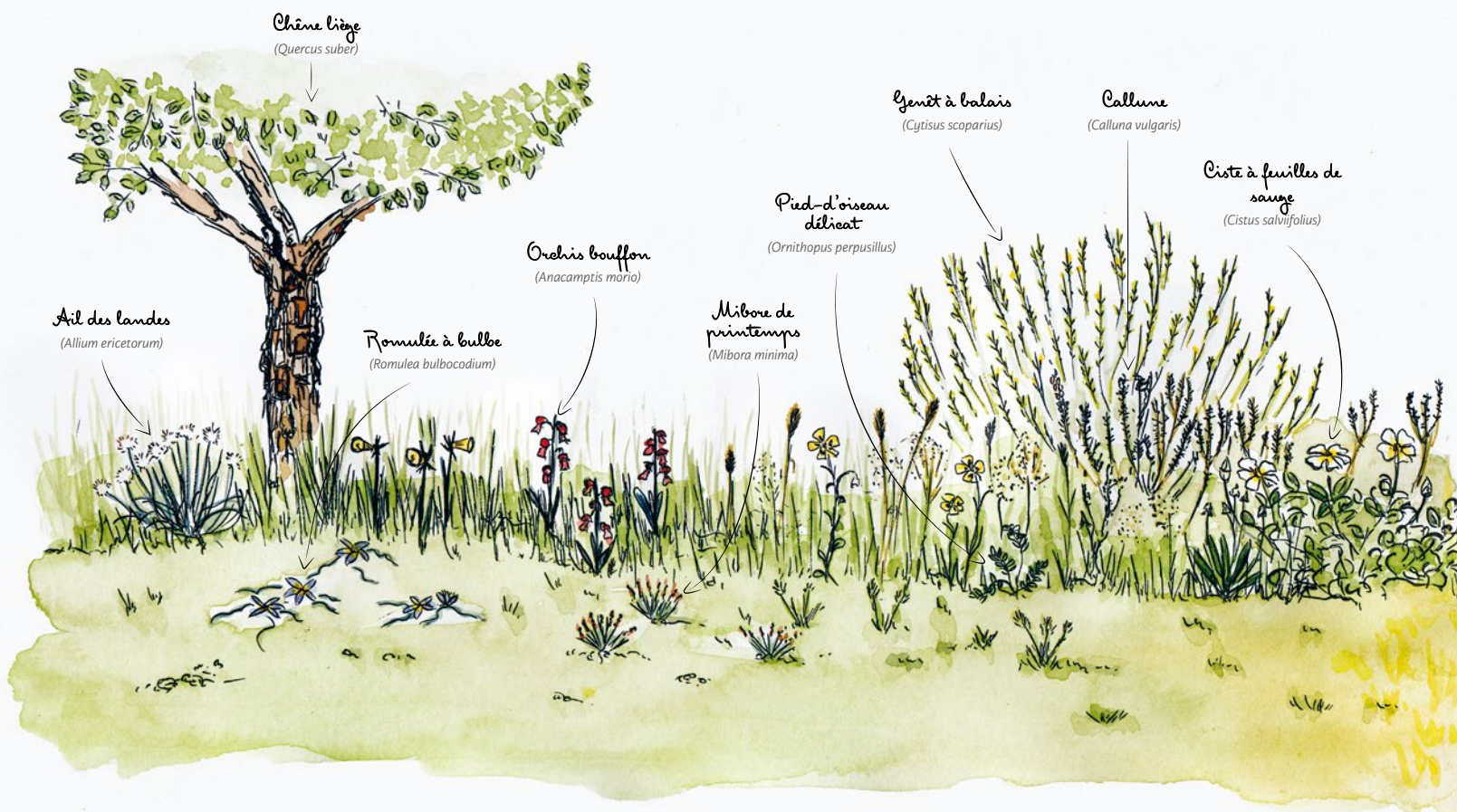
- Diversifier les strates végétales en multipliant les bosquets plutôt que de privilégier une étendue d'herbe («gazon anglais») uniforme afin de maintenir des zones plus fraîches;
- Associer des plantes couvre-sol protégeant le sol et maintenant une certaine humidité ou une protection contre l'assèchement pour d'autres plantes associées.

Le mieux reste d'accepter de voir son herbe jaunir l'été et de respecter le cycle naturel des végétaux. Votre jardin évolue au gré des saisons et son esthétisme aussi.

Vous pouvez observer l'évolution du jardin selon les saisons sur les pages suivantes.

Installation d'un récupérateur d'eau de pluie





Chêne liège
(*Quercus suber*)

Genêt à balais
(*Cytisus scoparius*)

Callune
(*Calluna vulgaris*)

Ciste à feuilles de sauge
(*Cistus salvifolius*)

Pied-d'oiseau délicat
(*Ornithopus perpusillus*)

Orchis bouffon
(*Anacamptis morio*)

Mibora de printemps
(*Mibora minima*)

Romulee à bulbe
(*Romulea bulbocodium*)

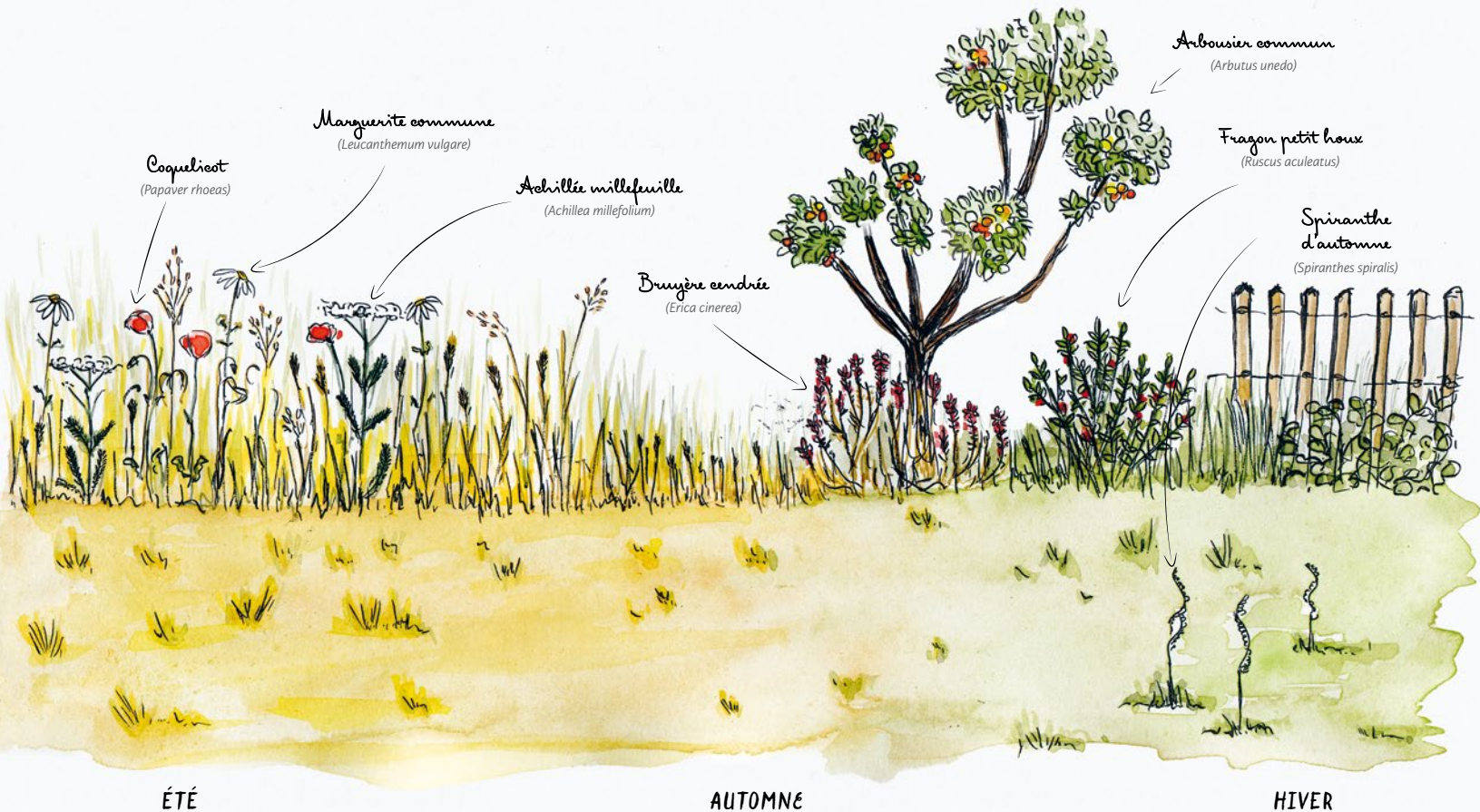
Ail des landes
(*Allium ericetorum*)

HIVER

PRINTEMPS

ÉTÉ

ÉVOLUTION SAISONNIÈRE D'UN JARDIN SANS ARROSAGE



FICHE 13 :

éviter les ravageurs dans mon jardin sans produits chimiques

Au potager et dans le jardin, il n'est pas nécessaire d'utiliser des produits chimiques qui sont néfastes pour la qualité de l'eau des cours d'eau et du Bassin d'Arcachon. Pour se prémunir des insectes ravageurs naturellement, quelles sont les solutions?

Vous pouvez accueillir des auxiliaires indispensables au jardinier :

- les hérissons adorent insectes, limaces et escargots. Vous pouvez fournir des abris dans vos haies épaisses et en disposant des tas de branchage ou de bois;
- les coccinelles sont amatrices de pucerons et participeront à les contrôler. Pour les accueillir, offrez-leur un abri sec dès l'automne, abrité du vent comme une vieille souche d'arbre;
- les chauves-souris consomment de nombreux insectes. Vous pouvez leur installer un gîte sur un mur extérieur ou contre un arbre à l'abri des vents dominants. Laissez un espace de 3 mètres sans obstacle sous le gîte (les chauves-souris se laissent tomber pour en sortir et s'envoler).
- les musaraignes sont des mammifères insectivores pouvant ingurgiter en une seule journée leur poids en insectes et larves;
- les crapauds raffolent des limaces, fourmis, chenilles et autres larves. Mettez en place de vieilles tuiles ou un tas de terre pour les accueillir.



Voici quelques plantes intéressantes pour attirer les auxiliaires :

- les œillets d'Inde et les soucis ont la réputation d'éloigner nombre de prédateurs;
- les capucines attirent les pucerons et les éloignent des autres plantes;
- la Bourrache, plante nectarifère, attire les pollinisateurs;
- le Lierre grimpant est une ressource alimentaire importante pour les oiseaux en fin d'hiver (période de fructification) et les insectes au début de l'automne;
- les ronciers sont appréciés par les hérissons et les oiseaux qui se nourrissent de leurs baies;
- et bien d'autres...

Et pour limiter la présence de taupes dans votre potager, vous pouvez planter des espèces qui les font fuir comme l'oignon, l'ail ou la jacinthe.

Le saviez-vous?

Certaines plantes aiment s'associer pour se protéger mutuellement des insectes ravageurs. D'autres émettent des substances qui exercent une influence, positive ou négative, sur les plantes voisines. C'est par exemple le cas de l'oignon qui éloigne la mouche de la carotte.





Bourrache : plante nectarifère qui attire les insectes butineurs

Sauge officinale : plante nectarifère qui attire les insectes butineurs

Capucine : piège les pucerons en les détournant des autres plantes à protéger et dont les fleurs sont comestibles

Lierre grimpant : abri pour les oiseaux et insectes dont l'extrait fermenté permet de lutter de manière préventive contre certains insectes indésirables

Sousis et arillets d'Inde : éloignent nombre de prédateurs

Achillée millefeuille : plante médicinale qui attire les pollinisateurs

FICHE 14 : pourquoi et comment entretenir sa craste (ou son fossé)



UNE CRASTE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un terme régional propre aux Landes de Gascogne et qui désigne un fossé, généralement creusé dans le sable, permettant la circulation de l'eau de l'amont vers l'aval. Leur bon fonctionnement est indispensable pour préserver la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon.

POURQUOI ?

Les crastes et cours d'eau¹ favorisent l'épuration naturelle des eaux de surface et l'infiltration en saison favorable, avant de se retrouver dans le Bassin d'Arcachon.

UNE CRASTE OU FOSSÉ TRAVERSE MA PROPRIÉTÉ, QUI DOIT L'ENTREtenir ?

- Lorsque la craste ou fossé passe entièrement par un terrain privé, le particulier a en charge l'entretien de la craste dans son intégralité;
- Lorsque la craste est située sur la limite de deux propriétés privées, les deux propriétaires sont chargés d'entretenir leur berge et la moitié de la craste.

Idee maligne : une année toi, une année moi !

ENTREtenir SA CRASTE¹ QUAND ET COMMENT ?

Quand ?	Comment ?
2 fois / an : au début du printemps / au début de l'hiver	Ramassez les « embâcles » = les feuilles mortes, les branches d'arbres, les détritiques... Si un objet important arrive dans la craste après une grosse pluie par exemple (pneu, plastique, bâche), il convient de le retirer immédiatement.
1 fois / an ou plus en fonction de la végétation De préférence en automne	Fauchez les plantes à l'intérieur du fossé qui peuvent entraver l'écoulement, en pensant à en extraire les coupes. Attention : ne pas retourner la terre - les racines favorisent la tenue des talus.
1 fois / an en automne	Élaguer les branches basses et pendantes au-dessus de la craste.
Tous les 5 à 10 ans en automne	Reprofiler la craste par tronçon maximum de 100 m de long : c'est à dire rétablir sa profondeur et sa pente d'origine en enlevant les dépôts de terre, de sable et de vase accumulés.

LES CRASTES
SONT LES
ARTÈRES DU
BASSIN...

LES
ENTRETIENIR
C'EST LE
PROTÉGER !

Le saviez-vous?

286 km

DES CRASTES SONT
SITUÉS SUR DES
TERRAINS PRIVÉS !

Ces crastes et cours d'eau
constituent un réseau
naturel de drainage des
eaux de pluie.



EN CAS DE DÉFAUT D'ENTRETIEN, QUE SE PASSE-T-IL ?

Le mauvais entretien d'une craste peut entraîner des inondations dans les propriétés en amont. C'est le cas si la craste est bouchée ou bien trop contrainte dans son écoulement : le niveau d'eau remonte et c'est l'amont qui est inondé.

Tout ce qui est jeté dans les crastes ou sur la chaussée circule jusqu'au Bassin d'Arcachon (déchets, mégots, plastiques...). Les herbicides utilisés dans les jardins se retrouvent également dans les fossés et peuvent ainsi contribuer à la régression des herbiers de zostères, habitat marin patrimonial peuplé par de nombreuses espèces. Même à terre, il est donc important de comprendre qu'ici commence la mer !



CE QU'IL NE FAUT JAMAIS FAIRE AVEC SA CRASTE :



Ne pas surcreuser les crastes afin d'éviter les points bas et les rétentions d'eau.



Ne pas mettre du grillage ou des grilles en travers de la partie basse de la craste : c'est un barrage en devenir.



Ne pas utiliser de produits chimiques (herbicides, pesticides...).



Ne pas arborer vos talus (et jardins) de plantes exotiques qui deviennent envahissantes comme les jussies et les griffes de sorcières.



Ne pas déposer ou laisser des déchets verts dans la craste : dans le temps, ces déchets deviennent de l'humus. Le colmatage augmente la fréquence des opérations de reprofilage.



Ne pas construire trop près des talus. Le risque est de les déstabiliser et de les voir s'effondrer dans la craste.

FICHE 15 : la bonne gestion de l'eau et le moustique tigre

Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante dont les gîtes sont constitués de petites quantités d'eau diverses et urbaines. Une majeure partie se trouve dans les jardins privés. Il n'existe pas de traitement des gîtes larvaires... car il est partout (les traitements anti-adultes sont interdits en dehors de la lutte sanitaire pilotée par l'Agence Régionale de Santé).

Bonne nouvelle ! Le moustique tigre ne peut pas pondre sans eau. De plus, il n'aime pas voler loin; celui qui est chez vous est forcément né à moins de 150 m.

Alors, de votre côté, que pouvez-vous faire ?

**IL NE PEUT PAS
SE REPRODUIRE
SANS EAU !**



À VOUS DE JOUER !

PRIVONS-LE D'EAU !

VIDER OU CHANGER

régulièrement l'eau stagnante
des réceptacles.

RANGER OU COUVRIR

les réceptacles à l'abri de la pluie. L'accès aux
récupérateurs d'eau de pluie doit leur être
impossible (pose d'un réceptacle ou d'une
moustiquaire).

ENTRETENIR

les piscines, bassins et
bornes d'arrosage.

NETTOYER

les rigoles, gouttières et regards pour
faciliter l'écoulement des eaux.

Pour se protéger :

- Aménager votre habitation en installant des moustiquaires aux fenêtres ou ouvertures stratégiques : porte donnant sur l'espace extérieur, fenêtres couramment utilisées pour aérer...
- Utiliser un ventilateur : cela permet d'éloigner les moustiques qui sont dérangés par le vent;
- Porter des vêtements clairs, longs et amples;
- En balade avec bébé, utiliser une moustiquaire de poussette (non- imprégnée d'insecticide car elle peut entrer en contact avec la bouche de l'enfant);
Renforcer les populations de prédateurs naturels des moustiques, comme les hirondelles, martinets ou encore chauves-souris, en installant des nichoirs chez vous.

Et pour aller plus loin... le zéro déchet - Comment faire son compost et nourrir son jardin sans engrais

Actuellement, nous produisons en France 568 kg de déchets par habitant et par an.

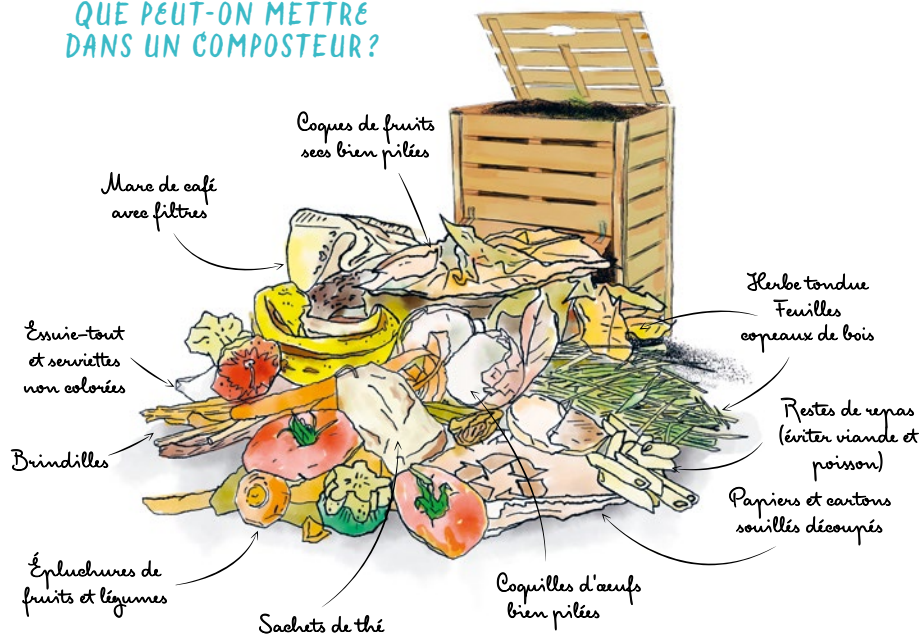
Pour réduire nos déchets, la COBAN et la COBAS développent le compostage domestique.

Le compost est un écosystème à lui seul. Le processus est identique à celui du cycle d'une forêt.

Les êtres vivants du sol sont responsables de la décomposition de la matière organique. Le composteur doit être placé dans une zone facilement accessible de votre jardin (pour les mois d'hiver), légèrement ombragée et à l'abri du vent. Il est conseillé de retourner la terre sur l'emplacement choisi avant son installation.

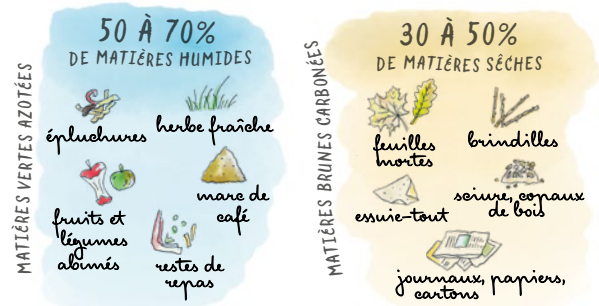
Le compostage est une fermentation naturelle. En présence d'oxygène et d'eau, il permet de transformer des déchets organiques en un produit riche en humus, sans mauvaises odeurs.

QUE PEUT-ON METTRE DANS UN COMPOSTEUR?



LES RÈGLES POUR UN COMPOST DE QUALITÉ :

1 Varier et équilibrer vos apports



2 Surveiller le taux d'humidité

Le compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide ! Afin de déterminer si le taux d'humidité est optimum, réalisez le test de la poignée, en serrant dans la main un peu de compost en formation :

- si l'eau ruisselle, le compost est trop humide : il faudra ajouter des matières sèches pour absorber l'excès d'eau ;
- s'il y a juste quelques gouttes : il est parfait ;
- si rien ne coule, le compost est trop sec : il faut rajouter de l'eau.

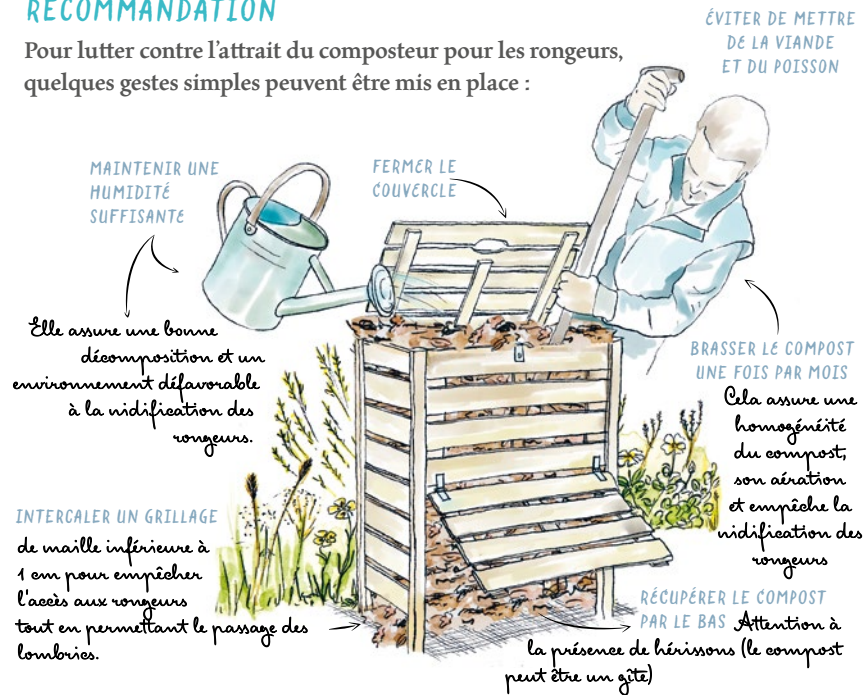
Astuces : vous pouvez récupérer l'eau de pluie afin d'arroser votre compost ou le laisser ouvert lorsqu'il pleut. Disposez vos feuilles mortes ramassées en hiver à côté de votre composteur pour bénéficier d'un stock de matières carbonées.

3 Aérer et mélanger

Brasser régulièrement le contenu du composteur pour favoriser l'aération et ainsi éviter son asphyxie qui cause de mauvaises odeurs.

RECOMMANDATION

Pour lutter contre l'attrait du composteur pour les rongeurs, quelques gestes simples peuvent être mis en place :



Attention aux mentions imprécises inscrites sur certains emballages indiquant que le produit est «compostable», car cela veut souvent dire que ces matières seront décomposées à des températures élevées, c'est-à-dire en compostage industriel. C'est notamment le cas pour des dosettes de café dites «compostables» ou des sacs en «bioplastique». Le papier essuie-tout peut être ajouté mais en très petite quantité, car la plupart contiennent des agents blanchissants. Il est préférable d'ajouter du carton brut dans son composteur pour apporter des éléments bruns secs. Pensez à retirer scotch et étiquettes des cartons d'emballages ou collés sur les fruits et légumes.

Une vision globale

Vous l'aurez compris, vous pouvez être acteur du changement et de la protection de notre environnement local en mettant en place des actions simples qui participent également à votre bien-être.

Sol, flore, faune, eau, tout est lié et participe à un équilibre global.

Nous faisons partie intégrante de cet équilibre.

Alors, agissons pour le Bassin d'Arcachon !

Eau

Créer un point d'eau, limiter les arrosages, laisser les végétaux évoluer naturellement, entretenir sa craste, couper l'eau au Moustique tigre.

Flore

Valoriser l'existant, permettre la diversité dans son jardin (herbe laissée haute et espaces laissés ouverts), planter local, protéger les sols, éviter les plantes exotiques envahissantes, favoriser une gestion douce des arbres et des haies.

Faune

Favoriser les gîtes naturels et la circulation de la faune sauvage, neutraliser les pièges pour la faune, avoir les bons gestes pour la faune sauvage en détresse, limiter les pollutions lumineuses et sonores, ne pas utiliser de produits chimiques, cohabiter avec la faune du bâti, installer des gîtes et nichoirs, installer des points d'eau, participer à la connaissance de la biodiversité de la région.



Mais aussi

Accueillir les pollinisateurs et les espèces auxiliaires utiles au jardinier, accepter la présence d'espèces mal-aimées.

Favoriser le zéro-déchet et

mettre en place un composteur à domicile.

Calendrier des actions



Possible



Période propice

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Nourrir les oiseaux</i>	Nourrir les oiseaux aux mangeoires.												
	Nettoyer les nichoirs et les mettre en place dans le jardin ou sur le balcon.												
<i>Favoriser une évolution naturelle du jardin</i>	Faucher et exporter la strate herbacée selon les zones : fin mai - début juin pour favoriser la diversité végétale ou en août - septembre pour offrir à la petite faune des zones refuge dans le jardin. Ne pas couper l'herbe trop à ras.												
	Laisser les plantes monter en graine.												
	Plantation des arbres et arbustes.												
	Plantation des herbacées.												
	Entretien des haies hors des période sensibles, afin de laisser les animaux se reproduire.												
	Élagage des arbres si besoin (respecter la forme naturelle de l'arbre).												
<i>Points d'eau</i>	Garder des points d'eau propre peu profonds (coupelles de pots de fleurs). Lavez régulièrement les contenants pour ne pas laisser les maladies proliférer. Vérifier régulièrement les piscines. Il est possible de créer des petites plateformes pour éviter les noyades. Laisser quelques fruits dans les potagers pour la faune.												
<i>Abris</i>	Créer des tas de bois qui seront "oubliés" dans le fond du jardin pour servir de refuges aux animaux.												
	Attention aux tas de bois. Vérifiez que les hérissons ne soient pas découverts au moment de récupérer les bûches !												
<i>Entretien de sa craste</i>	Fauche de l'intérieur, enlever les embâcles, élagage des branches basses.												

Ressources utiles :

Retrouvez toutes les ressources du guide sur notre page dédiée sur le site du SIBA :

Scannez le QR Code suivant pour y accéder :



<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/ressources-biodiversite>

- Caillon A., Caze G., Pradel C. (2012). Plantes exotiques envahissantes : une menace pour la biodiversité...ensemble agissons ! CBNSA. 20 p.
- Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : Bacher S., Galil B. S., Nuñez M. A., Ansong M., Cassey P., Dehnen-Schmutz K., Fayvush G., Hiremath A. J., Ikegami M., Martinou A. F., McDermott S. M., Preda C., Vilà M., Weyl O. L. F., Fernandez R. D., Ryan-Colton E. (2023). Chapter 4: Impacts of invasive alien species on nature, nature's contributions to people, and good quality of life. In: Thematic Assessment Report on Invasive Alien Species and their Control of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Roy H. E., Pauchard A., Stoett P., Renard Truong T. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7430731>

FICHE 9

Pour un animal, en cas de danger ou de blessure, contactez :

Centre de soins LPO Aquitaine :

Domaine de Certes et Graveyron - 33980 Audenge - 06 28 01 39 48

FICHE 14

Si vous avez des questions sur l'entretien des crastes :

Pôle pluvial du SIBA : exploitation.pluvial@siba-bassin-arcachon.fr

FICHE 15

En cas de besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter le numéro spécifique du SIBA dédié à cette problématique : 05 57 76 08 77.



Crédits Photos

Espèces emblématiques	PAGE 4
Grue cendrée	Hubert Huguenot
Fadet des laïches	Daniel Godinou
Isoète épineux	Aurélien Caillon, CBNSA
Romulée	Aurélien Caillon, CBNSA
Bruyère du Portugal	Aurélien Caillon, CBNSA
Hottonie des marais	Aurélien Caillon, CBNSA
Fontinale chevelue	Aurélien Caillon, CBNSA
Cordyceps militaire	Aurélien Caillon, CBNSA
<i>Lobaria pulmonaria</i>	Aurélien Caillon, CBNSA
Coullis cendré	Dennis Jacobsen
Hirondelle	Marc
Hérisson	Agami
Effraie	Eric Isselée
Spatule	A Weblogiq
Sarcelle	Creative Nature
Alouette	Agami
Pic noir	Marc
Gomphre à patte noire	Neryx
Loutre	Eric Isselée
Martin-pêcheur	Chris
Scarabée rhinocéros	M. Studio
Pacha à deux queues	Juan Francisco
Écureuil roux	Mark Medcalf
Huïtrier pie	Piotr
Sterne caugék	Agami
Pluvier argenté	Agami
10 Idées préconçues...	PAGES 5-7
Écureuil roux	LPO Aquitaine
Chemin enherbé	Olivier Pellure
Moineaux friquets et pain	Lirtlon

Ruche	Robert Kneschke
Abeille butinant	Magali Lucia, SIBA
Griffe de sorcière	Catherine Guillerm
Lierre	Trafikandart
Mangeoire	Daniel Godinou
Orite à longue queue	Daniel Godinou

FICHE 1	PAGES 10-11
Tonte différenciée	Magali Lucia, SIBA
Espace naturel	Magali Lucia, SIBA
Gestion différenciée Jardin	Magali Lucia, SIBA
Airial Lanton	Aurélien Caillon, CBNSA
Airial Andernos-les-Bains	Aurélien Caillon, CBNSA

FICHE 2	PAGES 15-20
Bruyère cendrée	Aurélien Caillon, CBNSA
Sabline des montagnes	Aurélien Caillon, CBNSA
Hélianthème à gouttes	Aurélien Caillon, CBNSA
Callune	Aurélien Caillon, CBNSA
Ciste à feuilles de sauge	Magali Lucia, SIBA
Thym faux pouliot	Néhémie Meslage, CBNSA
Canche flexueuse	Néhémie Meslage, CBNSA
Bugle rampant	Néhémie Meslage, CBNSA
Lierre terrestre	Néhémie Meslage, CBNSA
Molinie bleue	Néhémie Meslage, CBNSA
Mauve sauvage	Aurélien Caillon, CBNSA
Coquelicot	Magali Lucia, SIBA
Solidage verge-d'or	Néhémie Meslage, CBNSA
Compagnon blanc	Néhémie Meslage, CBNSA
Potentille tormentille	Néhémie Meslage, CBNSA
Trèfle incarnat	Aurélien Caillon, CBNSA
Souchet allongé	Néhémie Meslage, CBNSA
Tamaris de France	Aurélien Caillon, CBNSA
Arbousier	Aurélien Caillon, CBNSA

Prunellier	Néhémie Meslage, CBNSA
Chêne vert	Magali Lucia, SIBA
Chêne tauzin	Anthony Le Fouler, CBNSA
Chêne pédonculé	Magali Lucia, SIBA
Bourdaine	Néhémie Meslage, CBNSA
Genêt à balai	Aurélien Caillon, CBNSA
Aubépine à un styte	Néhémie Meslage, CBNSA
Houx	Kévin Romeyer, CBNSA
Bruyère à balai	Néhémie Meslage, CBNSA
Ajonc d'Europe	Aurélien Caillon, CBNSA
Bouleau	Aurélien Caillon, CBNSA
Cormier	Jean-Claude Calais
Viorne obier	Cécile Pontagnier, CBNSA
Troène commun	Néhémie Meslage, CBNSA
Sureau noir	Néhémie Meslage, CBNSA
Pin maritime	Magali Lucia, SIBA

FICHE 3	PAGES 22-23
Jussies	Magali Lucia, SIBA
Myriophylle	Magali Lucia, SIBA
Griffe de sorcière	Magali Lucia, SIBA
Yucca	Magali Lucia, SIBA
Herbe de la pampa	Magali Lucia, SIBA
Bambou	Magali Lucia, SIBA
Faux-cotonnier	Aurélien Caillon, CBNSA
Mimosa d'hiver	Aurélien Caillon, CBNSA
Robinier faux-acacia	Aurélien Caillon, CBNSA
Aronie à feuilles de prunier	Aurélien Caillon, CBNSA
Érable à feuille de frêne	Aurélien Caillon, CBNSA
Herbe d'amour	Aurélien Caillon, CBNSA
Griffe de sorcière p.23	Aurélien Caillon, CBNSA

FICHE 4	PAGES 24-25
Viorne obier	Cécile Pontagnier, CBNSA
Bleuets	Pascal Colomb - ECOSEM
Onagre	Mipa Photo
Monosphynx dans onagre	Boyan Zlatkov & Stoyan Beshkov

FICHE 5	PAGES 26-27
Forêt	Aurélien Caillon, CBNSA
Haie	Mairie de Lège-Cap Ferret

FICHE 6	PAGES 29-30
Ver de terre	Anna Ritter
Fourmis	Axel
Rougegorge	Bjoern Kanka
Cordyceps militaire	Aurélien Caillon, CBNSA

FICHE 7	PAGES 31-40
Chardonnet élégant	Daniel Godinou
Hirondelle de fenêtre	Daniel Godinou
Verdier d'Europe	Daniel Godinou
Hirondelle Rustique	Daniel Godinou
Moineau domestique	Daniel Godinou
Rougegorge familial	Hubert Huguenot
Mésange charbonnière	Hubert Huguenot
Grimpereau des jardins	Daniel Godinou
Huppe fasciée	Daniel Godinou
Pic vert	Daniel Godinou
Sittelle torchepot	Henk Bogaard
Étourneau sansonnet	Daniel Godinou
Hérisson	Michel Wöhrel, LPO
Musaraigne	Creative Nature
Grive musicienne	Jesus
Écureuil roux	Slowmotiongli
Grande tortue	Clothilde Née

Tircis	Karin Jähne
Damier de la succise	Emmanuelle Kuhn
Pipistrelle commune	Pipobimbo
Lézard à deux raies	Thomas
Lézard des murailles	Adrian
Coronelle girondine	Florian
Petite nymphe	Mushy
Caloptéryx occitan	Kristine Rada
Hoplie argentée	Rolf Müller
Cétoine dorée	Guillaume Polesel, CBNSA
Vert Luisant	Maurice Tricatelle
Epeire diadème	Adrian
Triton marbré	Henk Wallays / Wirestock
Cigale grise	Pixaterra
Criquet noir-ébène	Eric
Martinet noir	Daniel Godinou
Effraie	Chris
Hirondelle rustique	Mircea Costina
Nid hérisson	Christine Kuchem
Sittelle torchepot	Clothilde Née
Passage hérisson	LPO
Hérisson	Martine Séguinot, LPO
Chouette hulotte	François Desbordes
Point d'eau	Daniel Godinou

FICHE 8	PAGES 41-42
Couleuvre verte et jaune	Clothilde Née
Guêpe jaune	Kletr
Rainette ibérique	Manuel Findeis
Couleuvre (au centre)	Florian
Orvet	Mathieu Sannier, LPO
Scolia hirta	Theo Emeriau

FICHE 9	PAGE 43
Baie vitrée	Magali Lucia, SIBA
Chouette hulotte	Centre de Soins, LPO Aquitaine

FICHE 10	PAGES 44-45
Abeille dans fleur de Nielle	Eloise Caubel, CBNSA
Syrphes	Jasmin Ducry, CBNSA
Citron butinant	Aurélien Caillon, CBNSA
Coléoptère	Aurélien Caillon, CBNSA
Hôtel à insectes	Lagom

FICHE 11	PAGE 46
Coccinelle	Cécile Gans
Méлитée du plantain	Clothilde Née

FICHE 12	PAGES 48-49
Paillage végétal	SWllr
Poterie	Magali Lucia, SIBA

FICHE 13	PAGE 52
Capucine	H. cast
Bourrache	Emberiza
Céillet d'inde	H. cast

FICHE 14	PAGE 54
Craste	Magali Lucia, SIBA
Illustrations p.55	Romain Presat, SIBA





BASSIN D'ARCACHON, ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS NOS JARDINS

Coordination : **Magali Lucia**
Illustrations : **Émilie Vallez**
Graphisme : **Lionel Barat-Latuïte**

Achévé d'imprimer en mai 2024
par l'imprimerie **Laplante**
avec des encres végétales sur des papiers
issus de forêts gérées durablement.

Dépot légal : mai 2024
ISBN : 978-2-9592656-0-0

Ce guide a été réalisé par le SIBA





BASSIN D'ARCACHON, ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS NOS JARDINS

Le Bassin d'Arcachon est un territoire composé de nombreux milieux naturels propices au développement d'une faune, d'une flore et d'habitats riches et diversifiés. Ce guide d'accueil de la biodiversité dans les jardins regroupe les expertises de nombreux organismes spécialisés dans la protection du vivant pour vous permettre d'être incollables sur les espèces locales, les espèces à éviter, les astuces de jardinier... Par la mise en place de pratiques simples, vous pourrez ainsi devenir acteurs de la préservation des paysages du Bassin d'Arcachon.



Nous remercions chaleureusement nos partenaires qui ont participé à la réalisation de ce guide :



ISBN : 978-2-9592656-0-0

9 782959 265600

